

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1856 MERCREDI 30 OCTOBRE 2013

EST DE LA RDC

FFJ prend au sérieux des menaces de mort contre Mastaki Safari

L'ONG de défense et de promotion de la liberté des médias, Freedom for journalist (FFJ), invite les autorités compétentes locales et celles de la Mission de l'ONU en RDC à apporter toute leur protection au journaliste Mastaki Safari cible des menaces à Goma dans l'Est du pays. « On a eu des cas comme ça, où des menaces ont été fatalement mises en exécution. C'est pourquoi nous voulons prévenir en appelant à la responsabilité des autorités », a insisté le directeur de l'ONG, Désiré-Israël Kazadi.

La réaction de FFJ tient compte des menaces proférées contre le journaliste dans la nuit du 28 au 29 août alors qu'il revenait de son lieu de service. Elle estime que les deux incidents survenus successivement pendant la même journée ne sont pas le simple fait du hasard.

Page 12

DIVISION 1

Participation incertaine de Lupopo

La programmation de la rencontre entre les cheminots de Lubumbashi et le CS Don Bosco le mercredi 30 mars soit trois jours après toutes les autres confrontations laisse planer le doute sur la participation du FC Saint-Eloi au championnat national de football -Division 1- pour la saison 2013-2014. Ce décalage est vu par certains amateurs du ballon rond comme un sur-sis de l'instance organisatrice du championnat national au team jaune et or de Lubumbashi.

Les dirigeants de Lupopo déçus par la mauvaise organisation du championnat 2012-2013 avaient conditionné leur participation à l'édition en cours par des garanties sous forme écrite. En réaction à ces propos, le président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Simon Kayoyo Umbela, a exhorté Lupopo les Cheminots de ne pas se mettre en dehors du système au risque de subir des sanctions prévues par les textes. Un discours jugé moins rassurant par l'équipe de Lubumbashi.

Page 14

Lubumbashi

L'insécurité persiste

La deuxième ville de la RDC est fréquemment la cible des attaques des éléments incontrôlés qui, des fois, accèdent aisément au site même les plus stratégiques. Les faits qui se répètent depuis plus de deux ans créent de plus en plus la panique au sein de la population. Le système sécuritaire mis en place dans cette partie du pays, réputé l'un des plus coriaces de la RDC, s'avère toujours inefficace dans la lutte contre l'insécurité grandissante. De quoi suscite des interrogations dans le chef de certains analystes sur l'efficacité des forces de sécurité et de la capacité de nuisance des différents groupes qui narguent l'autorité publique.

Les événements survenus dans la nuit du lundi au mardi ne font que renforcer les craintes, quand on sait qu'une « dizaine » d'assaillants seraient parvenus à tirer à l'arme lourde et légère dans un quartier industriel de Lubumbashi. Malgré le retour du calme, des questions demeurent pendantes et la nécessité de les élucider demeure pour rassurer la population locale et tous les Congolais.



Une vue de la ville de Lubumbashi

Nord-Kivu

Les affrontements entre Fardc et M23 créent de nouveaux déplacés



Des réfugiés congolais au Nord Kivu

Des informations disponibles au Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) ont indiqué qu'au matin du 28 octobre, plus de dix mille personnes (deux mille cinquante ménages) se trouvaient à Kanyaruchinya, dans huit sites publics. Il s'agit, selon cette source, des églises et écoles. De son côté, la Protection civile de la province a noté l'installation en famille d'accueil de près de douze mille cinq cents autres personnes, soit deux mille cinq cents ménages.

Ocha a, par ailleurs, noté que la plupart des ménages ont fui Kibumba et ses environs depuis près de dix jours au vu de la préparation des opérations militaires. Alors que le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés a fait état de plus de mille personnes qui auraient traversé la frontière rwandaise, cependant aucun mouvement n'a été signalé à la frontière ougandaise.

Page 12

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les acteurs électoraux en formation à Kinshasa

Le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Onésime Kukatula Falash, a ouvert mardi un séminaire de formation destiné aux acteurs électoraux de la RDC. Organisé à l'initiative de l'unité électorale de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, cet atelier de formation va durer cinq jours et doit permettre d'améliorer la crédibilité du processus électoral.

Dans son mot de circonstance, Onésime Kukatula a indiqué que la nouvelle équipe dirigeante de la Céni travaille pour la préparation du processus électoral en mettant un accent particulier sur la formation et le renforcement des capacités ainsi que des échanges permanents avec les parties prenantes. Il a annoncé la présentation de la feuille de route des élections pour la période 2013-2016, en date du 8 novembre, à travers le forum des partis politiques.

Page 13

ÉDITORIAL

Voyons...

Oui, voyons si Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères, dont la venue est annoncée cette fin de semaine à Luanda, capitale de l'Angola, aura la courtoisie – d'aucuns, dont nous sommes, diraient plutôt la sagesse – de venir à Brazzaville remercier de vive voix le président Denis Sassou N'Guesso pour le travail qu'il accomplit en faveur de la paix aussi bien en Centrafrique qu'en République démocratique du Congo. Voyons si la France se montrera reconnaissante, au moins en paroles, de l'aide que notre pays, le Congo, lui a apportée au Mali lorsqu'il a mis un avion à la disposition du Tchad pour acheminer ses troupes de Ndjamena à Bamako.

Le test sera instructif à tous égards. Il montrera, en effet, si la France a ou non compris qu'en laissant agresser sur son propre territoire ses plus fidèles alliés africains sans jamais réagir elle scie la branche sur laquelle elle est assise. Il permettra également de mesurer si l'un des ministres les plus influents du gouvernement Hollande mesure ou non l'enjeu que constitue pour son pays la stabilité du Bassin du Congo, cette région du monde où se joue désormais une partie stratégique vitale pour des pays comme le sien.

Alors que les plus grandes puissances de la planète inscrivent l'Afrique centrale en bonne place dans leurs priorités diplomatiques et économiques, la France n'a jusqu'à présent accompli aucun geste qui permettrait de penser qu'elle veut garder des relations amicales et confiantes avec cette partie du monde à laquelle la lie pourtant une longue histoire commune. Elle semble oublier que pendant la Seconde Guerre mondiale c'est à Brazzaville, avec l'aide des Africains, qu'elle entreprit de se reconstruire. Et cet oubli lui fait commettre la pire des erreurs puisqu'il sape la confiance qui existait jusqu'à présent entre les deux pays.

À quelques semaines du « sommet » de l'Élysée, qui doit permettre à la France d'afficher ses bonnes relations avec le continent, Laurent Fabius serait sage de lire avec attention ce que le président du Congo écrit dans le numéro 48 de la revue *Géopolitique africaine* qui vient tout juste de paraître*. Il comprendra alors que si la France ne renoue pas très vite des relations de confiance avec les pays africains, elle se trouvera inéluctablement reléguée au second plan de la communauté internationale. Il comprendra aussi que faute de saisir cette ultime chance, son pays commettra une faute historique majeure.

Puisse-t-il donc profiter des longues heures de vol entre Paris et Luanda pour s'imprégner de cette évidence.

Les Dépêches de Brazzaville

*Denis Sassou N'Guesso : *Développement durable et sécurité : pour une nouvelle coopération Afrique-Europe. Revue Géopolitique africaine – African Geopolitics n° 48, troisième trimestre 2013.*

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des entretiens sur le numérique et la réinsertion des ex-combattants

Le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a reçu, le 28 octobre, le président de l'Agence numérique d'Île-de-France, Philippe Guglielmi, et le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Norbert Dabira.

Philippe Guglielmi est venu faire part au président de l'Assemblée nationale de la volonté de l'Agence numérique d'Île-de-France d'établir des partenariats avec le Congo dans ce domaine. « Nous avons l'agence régionale numérique la plus importante d'Europe avec des partenariats importants à la fois en Europe et à l'étranger. Un de nos objectifs, c'est la lutte contre la fracture numérique qui existe aussi bien

en France qu'ici, au Congo », a-t-il expliqué. « Les technologies ayant évolué, les matériels ayant vieilli partout, nous avons un gros travail de mise à jour à réaliser pour pallier cette fracture », a-t-il ajouté. Justin Koumba a, pour sa part, assuré qu'une commission serait prochainement mise en place pour étudier la question.

Les échanges avec le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Norbert Dabira, ont concerné le Programme national de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants. Selon lui, le programme souffre d'un manque de financement pour son exécution. Norbert Dabira a demandé au prési-

dent de l'Assemblée nationale que ce problème soit pris en compte dans l'élaboration du budget exercice 2014, actuellement en débat au Parlement. Il s'agit de préserver la paix.

Pour mémoire, le coût du projet avait été évalué à la somme de 4 milliards, le PNUD devant contribuer à hauteur de 3 milliards et le gouvernement congolais pour 1 milliard. Mais, a souligné le haut-commissaire, la Banque mondiale s'étant retirée et le PNUD ayant eu à utiliser cet argent à d'autres fins, « nous avons revu notre projet à la baisse et au lieu de 4 milliards, nous avons demandé que le gouvernement la finance à hauteur de 2,6 milliards.

Jean Jacques Koubemba

PARLEMENT

Le genre et les budgets au centre des journées parlementaires

Organisées du 25 au 26 octobre à Brazzaville, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population sur le thème général « l'approche Genre et la budgétisation sensible au genre », ces journées parlementaires ont permis d'examiner le rôle et la place qui reviennent aux femmes en tant qu'actrices du développement.

L'objectif est de mettre en place dans les deux chambres du Parlement et les commissions permanentes, en particulier celles des finances, des instruments permettant d'évaluer l'impact du budget de l'État sur les aspects du genre.

Le président de la commission Santé, affaires sociales, familles et genre de l'Assemblée nationale, Pascal Leyinda, a rappelé que, bien que la République du Congo ait ratifié l'essentiel des conventions internationales prônant le

respect des droits des femmes, la condition sociale des femmes reste encore caractérisée par de nombreuses violations et de graves injustices comme l'attestent certains chiffres.

Au plan éducatif par exemple, on observe de fortes disparités entre les filles et les garçons dans les niveaux d'études. Selon les statistiques, le pourcentage des filles scolarisées est de 48% au primaire, 46% au secondaire premier degré, 39% au secondaire deuxième degré. Il a présenté le tableau au niveau des institutions de la République où l'on constate des écarts criards. Qu'il s'agisse du gouvernement, du Parlement ou des préfectures, le nombre de femmes est très faible de même qu'à la tête des administrations publiques. Cette situation, a souligné Pascal Leyinda, est la conséquence d'un cadre institutionnel

et juridique non incitatif qui présente des faiblesses, parmi lesquelles : l'absence d'un plan d'action opérationnel favorisant la mise en œuvre de la politique nationale du genre ; la non-prise en compte de la dimension genre dans les politiques et programmes sectoriels ; l'absence jusqu'à ce jour d'une loi volontariste sur la parité.

Pour sa part, le chargé du bureau du Fonds des Nations unies pour la population, Roger Laly, a déclaré que cet atelier donnait ainsi l'occasion aux parlementaires congolais de discuter les approches afin de mieux prendre en compte les questions de genre dans le vote des lois, y compris le budget de l'État ainsi que les mécanismes de suivi de la mise en œuvre des interventions dans différents secteurs au Congo.

J.-J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Serges Michel Odzocki : « On ne doit pas interdire le débat sur la révision ou non de la Constitution »

Le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT) chargé de la communication, Serge Michel Odzocki, s'est entretenu avec Les Dépêches de Brazzaville. Dans cette interview exclusive, il aborde, entre autres, la question de la révision ou non de la Constitution des enjeux des différents meetings organisés par la majorité présidentielle, suite au harcèlement dont est victime le Congo de la part de certains lobbies et ONG basés en France.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le secrétaire permanent chargé de la communication du PCT, comment se porte votre organisation politique ?

Serges Michel Odzocki : Le PCT se porte bien. Après le 6^e congrès extraordinaire, les congressistes avaient prescrit au secrétariat permanent une série d'actions à mener contenues dans les résolutions et recommandations issues de ces assises. Les unes après les autres, ces actions sont en train d'être exécutées. La première année qui avait suivi le congrès, nous nous sommes attelés à redynamiser le parti en initiant la campagne spéciale d'adhésion, dans l'esprit d'ouverture prôné par le congrès. Ensuite, nous avons engagé et mené la restructuration du parti sur l'ensemble du territoire national. À ce jour, dix départements sur douze que compte le Congo sont totalement pourvus de fédérations, c'est-à-dire de la base au sommet. Il nous reste juste à installer les fédérations de Brazzaville et de la Likouala. Toujours dans le cadre de la mise en application des recommandations et résolutions du congrès, le PCT a procédé à la création des organi-

sations uniques de femmes et de jeunes. Ces structures sont des maillons indispensables pour l'animation du parti à la base.

LDB : Après les meetings de soutien au président de la République organisés par la majorité présidentielle suite aux attaques dont le Congo est victime depuis la France, êtes-vous rassurés d'avoir atteint la cible ?

SMO : Il est nécessaire de préciser certaines choses pour une meilleure compréhension du public. Ces meetings avaient pour objectif de protester et de dénoncer la campagne d'atteinte à la souveraineté de l'État congolais, de déstabilisation des institutions républicaines et de dénigrement du président de la République du Congo, orchestrée depuis la France à travers quelques ONG. Notre action est donc une réaction légitime de la part des Congolais, membres ou non, de la majorité

“Nous n'avons pas mis en cause les relations diplomatiques qui existent entre la France et le Congo.”

présidentielle. Nous nous sommes organisés de cette manière pour canaliser les énergies afin d'éviter des débordements préjudiciables. En agissant ainsi, nous ne nous élevons nullement contre les intérêts français au Congo et nous n'avons pas l'intention d'attaquer le gouvernement français. Notre dénonciation est à la mesure de la provocation qui est entretenue par les ONG et d'autres personna-

lités qui sont à l'origine de la campagne que nous avons évoquée. Nous avons voulu faire comprendre à la face du monde que le Congo est un État souverain qui a droit d'avoir une justice dont les délibérations ne doivent pas être contestées par un État tiers, fût-il développé. Si nous ne mettons pas fin à ces pratiques, ceux qui se frottent les mains aujourd'hui, parce qu'ils saluent ces attaques qui fragilisent le pouvoir, ne l'accepteraient pas demain, si par le jeu de l'alternance, ils arrivaient au pouvoir.

LDB : En agissant de cette manière, n'avez-vous pas violé les accords diplomatiques qui lient le Congo à la France ?

SMO : Aucunement ! Parce que dans nos propos, nous n'avons pas mis en cause les relations diplomatiques qui existent entre la France et le Congo. Nous avons voulu faire comprendre au public que tous les États membres des Nations unies jouissent des droits de souveraineté qui leur sont conférés par les textes de cette organisation internationale dont le Congo fait partie. Il est nécessaire que le public comprenne qu'entre États, on doit se respecter mutuellement. Il y a, à travers le monde, des Nations qui croient être au-dessus des autres et qui jouissent, on ne sait au nom de quel droit, du pouvoir de vouloir dévaluer les autres États.

LDB : Au cours de vos meetings, vous avez utilisé un slogan « touche pas à mon président » et l'opposition répond « touche pas à ma Constitution ». Comment appréciez-vous cette réplique ?

SMO : permettez que je revienne

sur la fameuse « Touche pas à mon président » pour dire que certaines personnes mal intentionnées accusent la majorité présidentielle de s'approprier le président de la République quand elle dit « touche pas à mon président » au lieu de dire « touche pas à notre président ». Ce n'est pas

une manière de s'approprier le président de la République. Au contraire, tout Congolais, animé d'un esprit patriotique devrait manifester cette réactivité que la majorité présidentielle a eue contre la campagne de dénigrement du chef de l'État. Les auteurs de cette campagne parlent bien du président de la République du Congo et non du président de la majorité présidentielle. C'est donc un mauvais procès que nous fait l'opposition. Lorsque l'opposition rétorque « touche pas à ma Constitution », nous nous situons alors sur deux paliers de compréhension très distincts.

LDB : Quelle est la position du PCT sur la révision ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 ?

SMO : Le PCT est clair, net et précis sur cette question. Il convient de vous rappeler que ce débat était lancé sur la place publique par l'opposition. Cependant, en l'ouvrant sous cette forme, tout laisse à penser que l'opposition ne veut nullement du débat. Oui ou non, la Constitution peut être révisée ? Le PCT pense qu'il est interdit d'interdire ce débat. En agissant ainsi, on en fera un

dogme alors que nous ne sommes plus à l'ère des dogmes. Chacun doit savoir que la Constitution est un ensemble de règles qu'un État se donne pour son fonctionnement. Nous savons tous que la Constitution du 20 janvier 2002 avait été élaborée dans un contexte de sortie de guerre. Au

stade où nous nous trouvons, on ne peut interdire aux juristes, aux partis politiques, à la société civile, aux individualités de donner leur point de vue sur la loi fondamentale.

Tout en suivant avec intérêt les opinions qui s'expriment sur ce sujet, le PCT ne peut pas, à ce stade, dire s'il est pour ou contre la révision de la Constitution. Nous avons un mandat que le peuple nous a confié à travers l'élection du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Nos énergies sont focalisées sur la réussite de ce mandat au terme duquel nous serons jugés aux résultats par le peuple.

LDB : Quel est votre dernier mot ?

SMO : En démocratie, l'expression est plurielle et diversifiée. On ne doit pas étouffer le débat parce que le peuple doit être édifié sur les problèmes politiques et sociaux du pays. Il ne s'agit pas de retirer la parole à certains au motif qu'ils seraient porteurs d'une opinion contraire. C'est le souverain primaire qui, en définitive, départage les politiques.

Propos recueillis par Roger Ngombé

COOPÉRATION

Construction annoncée de deux centres commerciaux à Brazzaville et Pointe-Noire

Le projet a été présenté au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 27 octobre à Brazzaville par une délégation d'hommes d'affaires français. Le choix porté sur la République du Congo s'explique par la bonne santé économique du pays qui attire de plus en plus d'investisseurs. Le vice-président du Conseil national des centres commerciaux français, Bertrand Boullé, qui conduisait la délégation, s'est expliqué en ces termes : « Il s'agit pour nous d'implanter sur le territoire du Congo de nouveaux lieux de consommation qu'on qualifie souvent de centres commerciaux ou familiaux. Ils permettront, à terme, à un maximum de Congolais d'accéder à des produits de qualité à moindre coût. »

Tiras Andang

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise proteste contre le retrait de la CPI de l'Union africaine

Le collectif des partis de l'opposition, signataire de la déclaration du 17 août 2012, a débattu de cette décision de l'Union africaine (UA), le 25 octobre à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse sur les questions d'actualité.

La décision prise récemment par l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie) de se retirer de la Cour pénale internationale (CPI) ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique congolaise. Ainsi, le collectif des partis de l'opposition a déclaré que le prétexte invoqué par les États membres pour se soustraire à la Convention de Rome n'était qu'un paravent pour masquer la peur de certains chefs d'État d'Afrique. Selon ce collectif, les chefs d'État africains devraient plutôt se préoccuper de ne jamais verser dans la criminalité.

Il recommande, cependant, à la CPI



Le collège des présidents du collectif (© DR)

de corriger les faiblesses et lourdeurs procédurales qui retardent les verdicts, car dit-il, elles ne peuvent pas conduire l'UA à une telle décision qui, objectivement, octroiera aux chefs d'État africains le permis de manipuler à leur guise les populations.

D'autres questions d'actualité ont également été abordées, notamment l'incursion des forces armées angolaises dans la localité de Ki-

mongo et des villages environnants ; la tension qui règne dans le pays après le procès relatif à l'affaire du 4-mars 2012 ; le recensement administratif spécial qui, selon le collectif, est un échec ; la révision de la Constitution du 20 janvier 2002 ; enfin, la revalorisation échelonnée sur quatre ans de la valeur du point indiciaire des fonctionnaires.

Au sujet de l'incursion des soldats angolais en territoire congolais, l'op-

position critique le mutisme du gouvernement et des médias publics. Après près de deux heures de débats, le collectif des partis de l'opposition a demandé à la majorité présidentielle d'organiser un dialogue national avec les forces vives de la Nation pour examiner les maux qui gangrènent la société congolaise et y apporter des remèdes.

« Nous invitons le pouvoir à prendre conscience de l'aggravation de la crise sociale qui sévit au Congo et à apporter de vraies solutions aux souffrances du peuple congolais. Le pays va mal, très mal. La convocation d'états généraux de la Nation demeure l'unique voie de sortie de la crise multidimensionnelle qui plombe le Congo », ont dit les responsables de l'opposition.

Josiane Mambou Loukoula

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PAYS PAUVRES TRES ENDETTEES

N° _____/MEFB-CAB/CGRPPTE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PTE DU 04 JUIN 2012

Le lundi 04 juin 2012 s'est tenue à partir de 14 heures 35 minutes, dans la salle de conférences du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, sous la présidence de Monsieur Jean-Raymond DIRAT, Directeur de cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public président du comité de gestion des ressources PTE, la réunion du comité de gestion des fonds PTE.

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. vérification des présences ;
2. examen et adoption du compte rendu de la réunion du 29 février 2012 ;
3. point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE.

1. De la vérification des présences

Le quorum étant largement atteint (voir liste de présences en annexe), le président a autorisé la poursuite de l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 29 février 2012

Le président a invité les membres du Comité de gestion qui ont des observations ou commentaires relatifs au projet de document de se rapprocher du secrétariat. Le compte rendu a été adopté avec amendements.

3. Point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE

Le président du comité a donné la parole au coordonnateur du PRCTG pour présenter l'état de l'exécution des programmes de dépenses allouées à ces projets.

a. Projets hydraulique, assainissement, transports fluviaux, travaux publics, petites, moyennes entreprises et artisanat

Le coordonnateur a présenté l'état d'avancement des activités relatives aux volets suivants : passation de marchés au 15 mai 2012 et exécution physico-financière.

A la date du 15 mai 2012, le processus de passation des marchés des activités financées sur les ressources PTE se poursuit normalement.

Le taux d'exécution physique globale est de 65% tandis que celui de décaissement se situe à 59% par rapport aux engagements.

Au niveau des cabinets d'études/audits : vingt-trois études ont été lancées au cours de la période sous revue, dans les domaines aussi variés que l'électricité, les transports fluviaux et routiers, les bâtiments, l'assainissement et l'économie forestière. Quinze études sont achevées. Trois audits ont été réalisés.

Les travaux exécutés dans le cadre des fonds PTE concernent principalement :

-l'hydraulique :

Cinq systèmes d'adduction d'eau potable sont achevés et réceptionnés ainsi que la construction et l'équipement de 68 forages d'eau potable dans les départements du Kouilou, de la Lékoumou et de la Cuvette. Les travaux d'exécution des forages dans les autres départements sont en cours. L'aménagement et la réhabilitation des sources d'eau potable dans le département du Pool ont été réalisés et réceptionnés.

-l'assainissement :

Au niveau de la ville de Pointe-Noire, les travaux sont terminés et réceptionnés. Cependant, les projets dont les travaux préliminaires dépendaient de la mairie, ont fait l'objet d'affectation de nouveaux sites et les travaux ont démarré.

-les transports fluviaux :

Les travaux de dragage des pieds de quai du port de Brazzaville arrêtés à cause de la remontée des eaux ont repris. Par ailleurs, ce secteur a été renforcé avec l'acquisition d'un camion anti-incendie et deux véhicules utilitaires ainsi qu'un groupe électrogène d'une puissance de 1250 KVA. Trois nouveaux contrats ont été signés pour réaliser deux entrepôts et l'aménagement du sous sol de la direction générale du Port.

-les travaux publics :

La réouverture manuelle des pistes agricoles dans le département de la Bouenza a été faite et les travaux ont été réceptionnés. Les travaux de construction des ouvrages et de réhabilitation des routes dépendent de la réalisation des études. Certaines études étant achevées, il est prévu dans les prochains jours, le lancement des avis d'appels d'offres.

-les petites, moyennes entreprises et artisanat :

Les contrats pour la construction du village artisanal ont été signés.

Les fournitures

Le ministère de l'agriculture et de l'élevage a bénéficié d'équipements divers, de semences et de produits vétérinaires et phytosanitaires au profit des groupements agricoles de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Djambala, Owando et Ouesso.

Au niveau du secteur de l'électricité, la société congolaise de production de l'électricité (SCPE) a bénéficié des pièces de rechange au profit des centrales thermiques de Brazzaville et d'Oyo.

Au niveau du ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, le service national de reboisement (SNR) a fait l'objet d'une livraison de petit outillage agricole, de tracteurs agricoles et de véhicules.

Au plan financier, il sied de signaler que pour des engagements de l'ordre de 21.752.259.029 FCFA, les décaissements sont de 12.771.020.305 FCFA.

Par ailleurs, le coordonnateur a présenté quelques difficultés rencontrées dans l'exécution d'un certain nombre de projets.

Au niveau du ministère chargé de l'artisanat, un autre site a été trouvé à Sadelmi pour la construction des bâtiments devant abriter le village artisanal à Brazzaville. Les entreprises retenues attendent les plans d'implantation pour débiter les travaux.

S'agissant du secteur hydraulique, les forages effectués à Loutété présentent un problème lié au changement du mode de captage des eaux, nécessitant le passage d'un forage au captage des eaux à partir du Niari. Le coordonnateur a informé les membres du comité que ce problème devrait être examiné avec le ministère bénéficiaire.

L'exposé du coordonnateur sur les projets susmentionnés a suscité de nombreuses réactions et commentaires, notamment sur la présentation des supports de la réunion.

Après les éléments de réponse apportés par le représentant du PURAC et la discussion qui s'en est suivie, les rapports ont été adoptés avec amendements.

b. Projets du secteur de l'enseignement et de la santé

Le coordonnateur a présenté l'état d'exécution physique et financière des projets scolaires, universitaires et sanitaires.

Au niveau du MEPSA les activités sont exécutées normalement. Le coordonnateur a informé les membres que la majorité des projets ont été réalisés. Néanmoins, des difficultés subsistent au niveau du lancement des travaux et du respect des spécifications techniques. A l'école primaire Kangamitema d'Ewo et au collège d'Etoumbi, les travaux ont été arrêtés pour non-respect des spécifications techniques.

Au niveau du MES, 5 contrats ont été signés. Deux bâtiments de quatre salles de classe sont en cours de construction à la faculté des sciences économiques et à la faculté de sciences de l'université Marien Nguabi.

Au niveau du ministère de la santé et de la population (MSP), le coordonnateur a informé les membres du comité que l'année 2012 étant « l'année de la santé », plusieurs centres de santé intégrés seront réalisés. Il a aussi porté à la connaissance des membres que suite à la catastrophe du 04 mars 2012, il est prévu des travaux à l'hôpital de campagne pour installer le centre de santé intégré (CSI) à Nkombo.

Après échange de vue des participants, il a été retenu ce qui suit :

-sur les audits des fonds PTE : mettre à la disposition des membres du comité de gestion les audits des exercices budgétaires 2009 et 2010 ;

-sur le cabinet AGETIP (maîtrise d'œuvre dont le contrat est à son terme) : évaluer le travail effectué et procéder à un nouveau appel d'offre ;

-sur le dragage du port autonome de Brazzaville : demander aux services de la mairie structure compétente pour la gestion des carrières, de prendre le relais sur la gestion du sable. Dans le cas contraire le comité de gestion a été chargé de cette tâche ;

-au niveau du ministère de l'enseignement supérieur : améliorer la qualité des ouvrages à réaliser ;

-s'agissant du respect des spécifications techniques des contrats : éliminer les entreprises qui n'ont pas la capacité de réaliser les travaux.

Commencée à 14 heures 30 minutes, la réunion du Comité a pris fin à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du comité,

Jean-Raymond DIRAT

COOPÉRATION

Le Programme alimentaire mondial élabore une stratégie en faveur du Congo

La stratégie d'intervention du Programme alimentaire mondial (PAM)-Congo pour la période 2014-2018 a été validée au cours d'un atelier organisé le 28 octobre à Brazzaville.



Le présidium

L'accès à une alimentation adéquate et aux services sociaux de base ainsi que la gestion des risques et des catastrophes sont les axes autour desquels s'articule cette stratégie du PAM au Congo. Pendant cet atelier, les participants ont examiné les principaux défis à relever pour accélérer le développement du Congo dans ces domaines. Les autres sujets abordés ont concerné les modalités appropriées de mise en œuvre des programmes pour une meilleure appropriation nationale.

La directrice pays du PAM, Sitta Kai-Kai, a souligné que la rédaction de cette stratégie avait bénéficié de la participation des experts nationaux, sous-régionaux et internationaux. Elle a également rappelé que les conclusions de cet atelier permettront aux parties prenantes de s'approprier cette stratégie pays. Sa validation, a-t-elle précisé, va marquer le passage à l'accord formel de mise en œuvre effective du nouveau champ de coopération entre les deux parties. « Notre conviction est qu'il faut contribuer à ce que tous les hommes, femmes et enfants congolais aient accès à tout moment à une alimentation suffisante et équilibrée pour mener une vie saine et active, sans oublier l'accès équitable aux services de santé et à l'éducation », a conclu Sitta Kai-Kai.

Le ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Léon Raphaël Mokoko, a rappelé que le gouvernement avait élaboré le Plan national de développement (PND) pour la période 2012-2016. Son objectif central est de diversifier l'économie afin d'accélérer la croissance, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, et d'impulser l'industrialisation et l'émergence du Congo.

Pour mener à bien ses politiques et stratégies, a-t-il poursuivi, le gouvernement s'appuie sur les moyens nationaux, mais aussi sur la coopération bilatérale, multilatérale et sur les partenaires au développement. Léon Raphaël Mokoko a, par ailleurs, reconnu l'action du PAM au Congo.

« Les priorités ont été retenues. Il faut maintenant élaborer le programme pays qui sera soumis à l'approbation de toutes les parties avant son adoption par le conseil d'administration du PAM », a pour sa part souligné le directeur des programmes d'aide en nature au ministère du Plan, Laurent Ngampio.

Parfait Wilfried Douniama

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Eco-oil Énergie relance la filière huile de palme au Congo

L'échec du projet privé Fri El Green Power pour la reprise de l'ex-Sangha Palm n'a pas compromis le redéploiement de cette activité agro-industrielle. Pour preuve, le choix que le gouvernement de la République du Congo a porté sur Eco-Oil Énergie SA.

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, s'est dit soulagé de la reprise officielle des activités du palmier à huile à Mokéko, dans le département de la Sangha, et à Etoumbi, dans la Cuvette-Ouest.

« Je sais jusqu'à quel point [...] les indécis, les frileux et les pessimistes ont donné de la voix pour exploiter mesquinement les difficultés de parcours qui sont pourtant inhérentes à tout projet de l'économie réelle », a souligné Rigobert Maboundou.

La société italienne Fri El Green Power Spa, qui avait été présentée aux autorités et populations de ces localités en mars 2009, n'a pas honoré ses engagements vis-à-vis de l'État congolais. Par conséquent, le gouvernement a rompu le contrat signé en juillet 2008 et était en quête d'un autre partenaire. Les candidatures concurrentielles ont été gérées durant quatre ans dans la plus grande discrétion pour ne pas retomber dans la même situation qu'avec les Italiens.

Ainsi, les négociations ont porté sur cinq candidats à la reprise des activités

des anciens complexes de Sangha Palm et de la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC). Sur ces cinq postulants, trois ont pu signer avec le ministère de l'Agriculture et de l'élevage un protocole d'accord. Un seul seulement, Eco-Oil Énergie SA Congo, a bénéficié le 11 juin dernier d'un contrat de concession avec le gouvernement.

L'entreprise s'est fixée pour objectif, après la reprise des complexes agro-industriels de l'ex Sangha-Palm et de l'ex-RNPC, de faire les plantations et les transformations industrielles du palmier à huile ainsi que de toute autre culture ; de mettre en place de nouvelles chaînes de production d'huile de palme ; de commercialiser les produits finis et semi-finis issus de ces plantations ; de développer les énergies renouvelables, notamment l'agro-énergie ; d'assurer la formation dans divers secteurs types ; de faire de l'import-export ; etc. Contrairement à ce qui a été écrit dans notre édition n°1855 du mardi 29, Eco-Oil Énergie est une société de droit congolais créée sur financement propre. Elle bénéficie en effet d'une assistance technique d'environ 20% de la Malaisie, et Salifou Lamaro assume les fonctions de directeur délégué et non de directeur général. La société développera ses activités dans les départements de la

Sangha, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest. Selon le ministre Rigobert Maboundou, la présence de ces investisseurs démontre le caractère attractif de la Charte nationale des investissements du Congo, des avantages fiscaux douaniers additionnels en faveur du secteur agropastoral, sylvicole, halieutique, horticole et de pêche depuis l'adoption de la loi de finances exercice 2012 et des dispositions de la loi 9 portant Code du domaine de l'État.

« Belle leçon de patience et de persévérance, de patriotisme économique, de sens de la parole, que de voir le secteur de la production de la plus-value agro-industrielle grandir d'une nouvelle entreprise et d'une nouvelle génération d'investisseurs congolais », a lancé le ministre de l'Agriculture et de l'élevage.

S'adressant aux populations de la localité de Mokéko, le ministre a promis que leur contrée redeviendrait un pôle agro-industriel. Elles renoueront avec les sensations de la vie économique (bruit d'usine, trafic de véhicules de transport des régimes de noix de palme ou d'huile de palme, etc.).

« La page Sangha Palm et RNPC est donc définitivement tournée. Commence l'épopée Eco-Oil Énergie SA Congo », a conclu Rigobert Maboundou.

Nancy France Loutoumba

SOLIDARITÉ

La Fédération des femmes pour la paix mondiale porte assistance aux personnes âgées

L'ONG a procédé, le 27 octobre, à une opération de nettoyage et d'éducation des personnes du troisième âge hébergées à la maison Paul-Kamba, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, avant de leur offrir vêtements, savon, chaussures et sacs à mains.

Cette opération était l'occasion, pour la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM), de donner aux personnes du troisième âge un peu d'amour et de chaleur humaine de la société. « La personne âgée a parcouru le plus gros de son temps sur terre et arrive à l'automne de sa vie. C'est un être qui a vécu beaucoup d'expériences [...] à telle enseigne qu'il devient une référence des accomplissements ou des échecs dans toutes les situations qui se présentent aux jeunes », a expliqué la chargée de communication, Maguy Manyala,

ajoutant que la personne âgée était un livre vivant et un miroir dans lesquels les jeunes descendances lisent et se mirent pour faire et évaluer leurs progrès.

Elle est également revenue sur le sort parfois réservé aux personnes du troisième âge. Évoquant la somnolence qui les envahit au cours de la journée en raison de leur âge, elle a indiqué : « Cet aspect à lui seul suffit pour taxer les personnes âgées de sorciers. Notre sous-développement et notre pauvreté sont beaucoup dus à notre acculturation. Et le Congo n'est pas en marge de ces réalités. La place idéale de la personne âgée est parmi les siens, dans sa famille. »

Compte tenu de sa longévité, a rappelé Maguy Manyala, la société devrait considérer la personne âgée comme un réservoir d'expériences et lui offrir une place sinon un cadre de vie dans les

conditions les meilleures qui feront progresser nos sociétés.

La FFPM est une ONG à but non lucratif qui prône l'établissement d'un monde de paix et d'une Nation prospère à travers l'éducation des populations, surtout celle de la femme, de la jeune fille mère et de la jeune fille. Elle a un statut consultatif général au sein de Conseil économique et social des Nations unies.

Son programme annuel d'activités comporte, entre autres, l'assistance aux personnes vulnérables. Cette association, présidée par Caroline Pwati, voudrait apporter sa contribution à l'édification de la paix, à l'unité nationale et dans le monde, faisant de la femme une actrice permanente et efficace dans la construction d'une société fondée sur des valeurs éthiques et morales.

P.W.D.

Identifiez-vous???

Voici mon badge!

Confectionnez vos badges en 24 H chrono

à partir de 4000F (\$ 07.00)

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique

Bzv 04 475 88 41

06 668 90 11

Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bache à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :

L'Agent en Charge du Service

Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19

G- EXPTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes

Assistance en gestion

BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99

RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable)

9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Weekend NON STOP!!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Ordinateur portable **SAMSUNG**

- ▶ Processeur Intel
- ▶ Ecran 15.6"
- ▶ 2 Go de RAM
- ▶ 320Go de disque dur
- ▶ GARANTIE 1 AN

199.000
FCFA HT

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Dans la limite de stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers.

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Colère d'une famille suite à la mort « mystérieuse » d'un de ses membres

Dieudonné Roger Maliemi, père de quatorze enfants, né en 1957, à Brazzaville serait retrouvé mort le 3 octobre alors qu'il avait disparu depuis le 24 septembre et était recherché par sa famille.

Le corps de cet homme a été retrouvé à la morgue municipale de Brazzaville où il serait déposé, selon la famille, par les services de la police du commissariat central.

Albert Moranga, le frère du défunt, a animé un point de presse le 25 octobre à Brazzaville et s'est interrogé sur les circonstances du décès de Dieudonné Roger Maliemi et sur le silence des autorités policières. Où et quand a-t-on retrouvé le corps ? Que s'est-il réellement passé ?

Des questions auxquelles la famille de la victime voudrait avoir des réponses non sans solliciter l'implication des autorités de la République afin que la lumière soit apportée au mystère qui entoure cette situation. Toutefois, la famille a avoué avoir rencontré le commissaire central, le général Bouity qui lui a remis une somme de 400.000 FCFA pour les obsèques. Dans un souci de vérité sur les causes de la mort d'un des leurs, la famille a exigé une autopsie. Celle-ci, aurait révélé que Dieudonné Roger Maliemi aurait succombé à la suite d'une hémorragie interne. L'autopsie mentionne des côtes qui seraient brisées. Ce qui, pour la famille laisse supposer des tortures.

« Notre silence jusqu'à ce jour n'est nullement un signe de résignation ni de couardise. Que la police nationale qui, avec sang froid, planifie officiellement et impunément ce genre de crimes dans les commissariats ne pense pas avoir seule le monopole de la violence. Nous avons perdu un parent, nous croyons être dans un État de droit. Et notre loi fondamentale déclare que la personne humaine est sacrée et à droit à la vie : l'État a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger », dit le communiqué de la famille qui en appelle à l'arbitrage du président de la République.

Lydie Gisèle Oko

For the Newspaper:

Le programme DV est encore ouvert jusqu'au 2 Novembre 2013 à 12:00 EDT (GMT-4). Chaque année le Département d'Etat Américain octroie 50.000 visas aux personnes sélectionnées à cette loterie. Pour s'enregistrer cliquer sur <https://www.dvlottery.state.gov> . Il n'y a aucun coût ou frais pour s'inscrire au Programme DV. (Information divulguée par l'Ambassade Américaine)

SANTÉ

Mercy Ships lance la présélection à Brazzaville

Le 28 août, l'ONG internationale Mercy Ships, partenaire de la Fondation Édith-Lucie Bongo-Ondimba (Felbo), avec l'appui financier du gouvernement congolais procédait au lancement officiel d'une journée de sélection à Pointe-Noire. Le programme qui se poursuit a permis à onze Centres de Brazzaville de procéder également à la présélection des patients.

gaï), le Centre de santé intégré (CSI) Maman Mboulé, l'hôpital de campagne de Nkombo, ainsi que les Hôpitaux de Base de Mfilou, Makélékélé et Bacongo. Et enfin, les CSI du Plateaux des 15 ans et de Jane Vialle (Ouenzé), etc.

Au nombre des opérations à faire il y aura : la chirurgie maxillo-faciale (tumeurs mandibulaires), la chirurgie maxillo-faciale (tumeurs maxillaires), la chirurgie maxillo-

biales et palatine, la chirurgie plastique reconstructive (brûlures du visage, en particulier lorsque l'œil est touché, les contractures de brûlure), la chirurgie obstétricale fistule, la chirurgie générale Lipomes et la chirurgie générale Hernie.

Dominique Obissi, le directeur départemental de la santé a parlé du travail qui se fait : « Nous sommes confrontés à un certain nombre de patients qui se sont présentés avec d'autres pathologies qui ne devrait pas être prises en compte. Le tour des autres maladies va venir, concernant les cas de cataractes, il y a un communiqué qui sera lancé très prochainement pour prendre en charge tous les patients souffrant de cette maladie ».

Pour rappel, cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord général signé entre le Congo et l'ONG Mercy Ships le 22 mai 2012. Financé entièrement par le gouvernement congolais et en réponse à l'invitation du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, le navire Africa Mercy Ships et son équipe de plus de 400 professionnels bénévoles fournira des services médicaux directs et des formations pour améliorer la capacité du système de santé congolais.

Guillaume Ondzé



La séance de présélection

L'opération de présélection s'est déroulée dans plusieurs centres parmi lesquels l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi (Talan-

faciale (tumeurs sous-maxillaires et parotidiens), la chirurgie maxillo-faciale (Noma/reconstruction faciale), les Fentes la-






AVIS DE PROCÉDURE NÉGOCIÉE
Réf : CG/CRF/WF/Théâtre/01





Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké » mis en œuvre avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement, la Croix-Rouge française (CRf) et la Croix-Rouge Congolaise (CRC) souhaitent réaliser l'activité ci-dessous :

SENSIBILISATION, VIA LE THEATRE, DES HABITANTS ET DES ELEVES DES DISTRICTS D'IGNIE ET DE NGABE SUR LA TRANSMISSION DES MALADIES ORO-FECALES ET LES BARRIERES DE TRANSMISSION

Nous invitons les opérateurs économiques et associatifs souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge française au plus tard, le mardi 12 novembre 2013 à 16H à l'adresse ci-dessous :

Croix Rouge Congolaise/Croix-Rouge Française
8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)
BP 14888
Brazzaville / République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de procédure négociée est fixée au 29/11/2013 avant 16h précises.

AVIS DE PROCÉDURE NÉGOCIÉE
Réf : CG/CRF/WF/Théâtre/01

Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké » mis en œuvre avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement, la Croix-Rouge française (CRf) et la Croix-Rouge Congolaise (CRC) souhaitent réaliser les travaux ci-dessous :

Trois (3) systèmes d'approvisionnement en eau potable par récolte de l'eau de pluie (impluvium)

- Réalisation d'un système d'approvisionnement en eau potable de type impluvium dans le Centre de Santé Intégré de Mpoumako.
- Réalisation d'un système d'approvisionnement en eau potable de type impluvium dans le Poste de Santé de Mandiélé.
- Réalisation d'un système d'approvisionnement en eau potable de type impluvium dans le Poste de Santé d'Ingolo.

Nous invitons les opérateurs économiques souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge française au plus tard, le vendredi 8 novembre 2013 à 16H à l'adresse ci-dessous :

Croix Rouge Congolaise/Croix-Rouge française
8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)
BP 14888
Brazzaville / République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de procédure négociée est fixée au 29/11/2013 avant 16h précises.

MÉDIA

Les travailleurs de DVS+ en grève

Le collectif des travailleurs de la chaîne privée audiovisuelle de Pointe-Noire, DVS+, a déclenché une grève illimitée, le 29 octobre au matin, pour exprimer son mécontentement sur le non-paiement de salaires.

Les travailleurs de l'un des grands mé-

tron nous a donné les bulletins d'un mois de salaire, mais quand nous sommes arrivés à la banque, on a constaté qu'aucun franc n'avait été versé », a ajouté un autre salarié.

Les travailleurs qui ont laissé libre cours à leur colère ont aussi affirmé que le



Les bureaux des superviseurs barricadés

dias audiovisuels de la ville océane, DVS+, réclament le paiement d'au moins trois mois de salaires sur les douze mois impayés. Telle est la condition pour reprendre le travail. Signes visibles de leur courroux : des obstacles posés devant les bureaux de leurs responsables pour leur empêcher l'accès.

« Depuis que DVS+ existe, les travailleurs courent derrière leur salaire alors que c'est un droit pour toute personne qui travaille. Ce n'est pas à nous de le lui rappeler, mais malheureusement la réalité est qu'à la fin de chaque mois, il faudrait que nous soyons derrière notre administrateur pour obtenir notre salaire. C'est une honte pour nous, hommes et femmes, qui passons à la télé comme à la radio », a déploré Florent Ndinga, journaliste. Une situation aux conséquences lourdes comme l'ont avoué certains agents abordés : « Depuis le début de la rentrée scolaire, aucun travailleur de DVS+ n'a perçu le salaire et nos enfants sont encore à la maison. Aujourd'hui, nous avons voulu pousser un peu plus loin pour exprimer notre dépit pour que tout le monde sache la réalité que nous avons toujours cachée pour l'honneur de notre maison que nous aimons bien », a-t-il ajouté.

Des chèques blancs

« La semaine dernière, alors que nous réclamions trois mois de salaire, le pa-

Conseil supérieur de la liberté de communication, l'institution régulatrice des médias au Congo, est informé de la situation puisqu'il avait engagé le dialogue entre la direction et les travailleurs pour mettre fin à la grève du 5 juin.

« Il avait donné trois mois pour relancer la maison et avait recommandé à la direction de DVS+ de réengager les syndicalistes licenciés lors de la grève de 2012, d'établir un plan de redressement de DVS+, de le présenter aux salariés et de travailler avec les agents pour réaliser ce plan. Mais, malheureusement après ce délai, rien ne s'est fait. Les deux parties ont été entendues par le conseil il y a une semaine. Nous attendons le rapport du conseil, s'il se prononce pour le retrait de la fréquence ou peut-être une autre procédure de relance de DVS+ », a ajouté Florent Ndinga qui évoque une mauvaise gestion des fonds.

Le collectif des travailleurs souhaite que le Conseil supérieur de la liberté de communication et l'Inspection du travail prennent la responsabilité d'engager un dialogue entre le patron de l'entreprise et les agents pour réfléchir sur le lendemain de DVS+. Le collectif déplore également les licenciements abusifs et l'absence de contrat de travail. « Nous travaillons sans contrat et la société ne paie ni l'impôt, ni la CNSS », soulignent avec amertume les salariés.

Charlem Léa Legnoki

ÉTATS-UNIS/CUBA

La levée de l'embargo en débat aux Nations unies

Pour la vingt-deuxième année consécutive, les autorités cubaines soumettent à la tribune des Nations unies le document intitulé : « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis »

En attendant le résultat du vote, l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Beatriz Soto Pimentel, a organisé, le 29 octobre, un point de presse pour mettre à la disposition des journalistes un document dans lequel les autorités cubaines dénoncent l'embargo américain imposé à leur pays.

« L'administration américaine doit lever le blocus sur le champ et sans condition. Cette politique absurde, périmée, illégale et moralement insoutenable n'a pas atteint et n'atteindra jamais son objectif, qui est celui de faire renoncer le peuple cubain à sa décision patriotique de préserver sa souveraineté et son indépendance et d'exercer son droit à l'autodétermination », indique le document.

« Le blocus constitue une violation flagrante du droit international, contredit les buts et principes de la Charte des Nations unies, et représente une violation du droit d'un État souverain à la paix, au développement et à la sécurité », ajoute-t-il.

En 2012, rappelle le texte, 188 États membres avaient voté cette résolution. Cuba remercie de nouveau la communauté internationale d'avoir appuyé la demande concernant la levée du blocus et, par conséquent, la fin d'une politique injuste, illégale et inhumaine qui n'aurait jamais dû exister.

Les États-Unis avaient imposé l'embargo commercial sur Cuba au début des années 1960, au moment où les deux pays durcissaient leurs relations diplomatiques. Depuis 1992, une majorité de pays à l'assemblée générale des Nations unies soutient la levée de l'embargo unilatéral américain.

Yvette Reine Nzaba

IN MÉMORIAM



À l'occasion de la Toussaint, les officiers de la 11^e promotion du cours de perfectionnement des officiers subalternes (11^e CPOS) de l'Académie militaire Marien Ngouabi prient tous ceux qui ont connu le Général Emmanuel AVOUKOU, parrain de ladite promotion, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Des messes d'action de grâce seront dites les 30, 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2013 en l'église notre Dame de l'assomption.

Mon Général, vos conseils demeurent à jamais la lumière de nos carrières.

Noël Ndong

TerraTech

Ce monde de l'Informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6"
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée, Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T

CRIMINALITÉ

La hausse du trafic de drogue, une nouvelle menace pour la sécurité

Certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est ont émergé comme de nouveaux points de transit pour les trafiquants de drogue qui utilisent des navires marchands ou des bateaux plus discrets pour le trafic de leur produits en provenance d'Amérique latine ou d'Asie centrale et à destination des marchés de consommation.

Le problème de la drogue est lié à d'autres formes de crime organisé tels que le terrorisme, averti un responsable de la Commission de l'Union africaine (CUA). Les frontières poreuses et les centaines de kilomètres de côtes non surveillées, les États fragiles et criblés de conflits, les systèmes judiciaires affaiblis, la corruption, le taux élevé de chômage chez les jeunes, et d'autres défis sociaux ont rendu le continent vulnérable au trafic de drogue, a indiqué Olawale Maiyegun, directeur du Département des Affaires sociales de la CUA.

Hausse spectaculaire du trafic de drogue

Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), les saisies d'héroïne ces dernières années ont été particulièrement élevées au Nigeria, au Bénin, au Togo sur la côte ouest, et en Tanzanie sur la côte est de l'Afrique.

Lors d'une réunion récemment organisée à Harare, au Zimbabwe, des experts africains en matière de lutte contre la drogue affirment que l'Afrique de l'Ouest est devenue une voie de transit majeure pour le trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe, et que l'Afrique de l'Est a servi de point de transit pour le trafic d'héroïne en provenance de l'Asie de l'Ouest, y compris l'Afghanistan et le Pakistan. Ces dernières années, la région connaît également une hausse d'autres

formes de criminalité, telle que le trafic de drogue et la corruption, ce dernier constituant un élément indispensable au financement du terrorisme, de ses relais et de ses complices.

Il est préoccupant de constater que les liens entre les organisations terroristes et les réseaux mafieux impliqués dans le trafic de drogue sont de plus en plus étroits. L'organisation terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) comporte trois branches chargées du transport de drogue de l'Afrique du Nord vers l'Europe destiné à financer ces activités terroristes. « Dans le cas du Mali, les revenus du trafic de drogue ont été utilisés pour financer la déstabilisation dans la partie nord du pays », a-t-il indiqué avant d'ajouter que le lien est aussi évident dans certains cas. Au Nigeria, où le trafic de drogue est devenu un sérieux problème, les autorités luttent contre le groupe extrémiste islamiste Boko Haram qui est également impliqué dans le trafic de drogue, et dont les activités visent à créer un État islamique.

En proie à une instabilité chronique, la Guinée Bissau en Afrique de l'Ouest est devenue un paradis de la drogue. Les trafiquants de drogue utilisent des navires marchands transportant des conteneurs ou des bateaux plus discrets pour faire de la contrebande de cocaïne pure en provenance du Brésil.

La drogue est ensuite acheminée en Guinée Bissau, avant de partir pour l'Europe et les États-Unis. Le trafic de drogue constitue un facteur important d'instabilité sociale dans le pays.

Quelques pistes de solutions pour l'Afrique
L'Afrique a actuellement besoin de ré-

ponses solides pour contrer le crime organisé, qui devient de plus en plus "sophistiqué". JIN Can Rong, directeur-adjoint de l'Institut des relations internationales de l'Université du peuple de Chine, a fait savoir ses points de vues pour contrecarrer l'association du trafic de drogue avec le terrorisme. Tout d'abord, pour réagir aux fléaux transnationaux, une coopération régionale semble indispensable. Les gouvernements du continent devraient commencer par le renforcement des échanges d'informations et la coopération en matière de surveillance des frontières et dans la lutte contre le trafic de drogue.

Deuxièmement, pour s'attaquer au fond du problème, le développement économique est une tâche importante pour les pays africains. Le développement socio-économique permettrait notamment de créer des emplois et de s'attaquer aux racines sociales du terrorisme, mais aussi de renforcer l'État dans la lutte contre le crime organisé. Troisièmement, il n'existe pas de modèle démocratique prêt à l'emploi qui puisse être appliqué de façon aveugle, les pays africains devraient adapter leur système de gouvernance conformément à leurs propres situations. Quatrièmement, compte tenu de la provenance et la destination de la drogue, ainsi que la menace que représente l'association entre trafic de drogue et terrorisme pour le monde entier, une coopération internationale est plus que nécessaire. Le monde a la responsabilité d'aider les Africains dans leur lutte contre la drogue et le terrorisme, deux fléaux "importés" malgré eux sur leur continent.

Xinhua

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'Expo mondiale Sud-Sud doit encourager la création d'emplois verts

L'Organisation internationale pour le travail (OIT) a plaidé le 27 octobre, à l'occasion de l'ouverture de l'Expo mondiale Sud-Sud qui se tient actuellement à Nairobi (Kenya), pour un plus grand partage des expériences en matière de promotion des emplois verts de manière à aider les pays à progresser vers un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

« Que les pays apprennent les uns des autres revêt une importance toute particulière puisque les emplois verts se trouvent dans toutes sortes de domaines, dans les secteurs traditionnels comme la production manufacturée et la construction ou dans des secteurs émergents comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », a déclaré le directeur du département des Partenariats et de la Coopération pour le développement à l'OIT, Jürgen Schwettmann, lors du Forum des solutions vertes de l'OIT.

Il a estimé que l'écologisation de l'économie pouvait s'avérer un processus complexe. « L'expérience réussie d'un pays peut être pertinente pour d'autres

pays. La coopération Sud-Sud et triangulaire peut dès lors accroître l'impact des mesures destinées à favoriser la transition vers l'économie verte », a-t-il ajouté.

Le forum présentera des expériences régionales telles que le Réseau centraméricain des institutions de formation technique et professionnelle, qui couvre le Guatemala, le Honduras, El Salvador, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine. Les membres de ce réseau ont établi depuis 2010 un ensemble de normes d'apprentissage fondées sur les meilleures pratiques pour huit professions vertes : l'agriculture biologique, l'installation et la réparation de panneaux photovoltaïques, la gestion de l'eau, la sylviculture durable, la gestion des risques environnementaux, ainsi que l'installation et la maintenance des systèmes de production d'énergie hybrides et la gestion des déchets. Ces normes d'apprentissage ont été intégrées avec succès dans les programmes nationaux de formation et ont contribué à pallier les pénuries de qualifications pour les emplois verts de certains secteurs.

Nestor N'Gampoula



Ce Mercredi 30 Octobre 2013 à 21h, Congo Iron SA dévoile sa stratégie pour le projet d'exploitation du minerai de fer dans la Sangha sur Vox Africa dans l'émission Focus (Canal 97 sur CanalSat Horizons). Le projet de

« Nabeba-Mbalam » de Congolron dans la dynamique nationale, ses enjeux et la stratégie de développement pour la région de la Sangha. Tous ces sujets seront abordés dans cette interview télévisée de son Responsable Pays/Directeur Général, M. Aimé-Emmanuel Yoka.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

AMC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

**Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.**

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo

Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81

Email: Support@amc-telecom.com

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PAYS PAUVRES TRES ENDETTEES

N° _____/MEFB-CAB/CGRPTE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PTE DU 13 NOVEMBRE 2012

Le mardi 13 novembre 2012, s'est tenue, à partir de 14 heures 35 minutes, dans la salle de conférences du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, sous la présidence de Monsieur Jean-Raymond DIRAT, Directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, président du comité de gestion des ressources PTE, la réunion du comité de gestion des fonds PTE.

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. vérification des présences ;
2. examen et adoption du compte rendu de la réunion du 17 août 2012 ;
3. point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE.

1. De la vérification des présences

Le quorum étant largement atteint (voir liste de présences en annexe), le président a autorisé la poursuite de l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 17 Août 2012

Le président a invité les membres du Comité de gestion qui ont des observations ou commentaires relatifs au projet de document de les déposer au secrétariat. Le compte rendu a été adopté sans amendement.

3. Point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE

Le président du comité a donné la parole au coordonnateur du PRCTG pour présenter l'état de l'exécution des programmes de dépenses allouées aux différents projets.

a. Projets hydraulique, assainissement, transports fluviaux, travaux publics, petites, moyennes entreprises et artisanat

Le coordonnateur a présenté l'état d'avancement des activités relatives aux volets suivants : passation de marchés au 31 octobre 2012 et exécution physico-financière.

A la date du 31 octobre 2012, le processus de passation des marchés des activités financées sur les ressources PTE se poursuit normalement.

Le taux d'exécution physique globale est de 78% tandis que celui de décaissement est de l'ordre de 71% par rapport aux engagements.

Au niveau des cabinets d'études et audits : sur 28 études réalisées au cours de la période sous revue, dans les domaines aussi variés que l'électricité, les transports fluviaux et routiers, les bâtiments, l'assainissement et l'économie forestière. Vingt (20) études sont achevées et d'autres sont en cours de réalisations.

Trois audits ont été réalisés.

Les travaux exécutés dans le cadre des fonds PTE concernent principalement :

-l'hydraulique :

Plus de 170 forages ont été réalisés. Les travaux de construction des forages dans le département des Plateaux sont presque achevés. Cependant, dans les départements de la Bouenza, du Niari et la Sangha les travaux sont en cours d'exécution.

-l'assainissement :

Au niveau de la commune de Pointe-Noire, les travaux sont terminés et réceptionnés. Cependant, les projets dont les travaux préliminaires dépendaient de la mairie, sont en cours d'exécution.

A Brazzaville, les travaux sont achevés et les réceptions provisoires ont été faites.

-les transports fluviaux :

Les travaux de dragage des pieds de quai du port de Brazzaville sont terminés et réceptionnés. Les travaux de construction d'entrepôts au port autonome de Brazzaville et de l'aménagement du sous sol de la direction générale sont en cours d'exécution.

-les travaux publics :

Les travaux de construction des ouvrages et de réhabilitation des routes dépendent de la réalisation des études. La majorité des études étant achevées, il reste le lancement des avis d'appels d'offres.

-les petites, moyennes entreprises et artisanat :

A ce niveau, il y a eu, entre autres, la pose de la première pierre pour la construction du village artisanal par ce ministère, l'installation du chantier par les entreprises retenues à cet effet.

-l'économie forestière et le développement durable: Les motos des agents susceptibles d'encadrer la population ont été réceptionnées le 17 août 2012.

Les fournitures

Le ministère de l'agriculture et de l'élevage a bénéficié de la livraison du matériel de vaccination contre les épizooties.

Au plan financier, le montant total des engagements est de 21.788.161.193 FCFA et les décaissements s'élèvent à 15.538.026.916 FCFA.

L'exposé du coordonnateur sur les projets susmentionnés a suscité de nombreuses réactions et commentaires, notamment sur la présentation des supports de la réunion.

Après les éléments de réponse apportés par le coordonnateur et la discussion qui s'en est suivie, les rapports ont été adoptés avec amendements.

b. Projets des secteurs de l'enseignement et de la santé

Le coordonnateur a présenté l'état d'exécution physico-financière des projets scolaires, universitaires et sanitaires.

Au niveau du MEPSA, deux bâtiments scolaires, trois logements de deux pièces jumelées et un bloc administratif ont été réceptionnés au lycée de Ouessou. Les travaux des autres bâtiments avancent normalement malgré le fait que les contrats sont toujours en cours d'approbation.

Les constructions du collège d'ABOUA dans le district de Makoua sont terminées et sont en attente d'une réception provisoire.

A Pointe-Noire, les travaux de construction de deux bâtiments de quatre salles de classes au CEG de Tchiniambi Mboti ont repris. Le bloc administratif et le troisième logement sont achevés et en attente de réception provisoire.

Au niveau du MES, les travaux de construction de quatre bâtiments de quatre salles de classe et de deux blocs administratifs à la faculté des sciences économiques sont en cours et l'état d'avancement est jugé satisfaisant. La construction d'un bâtiment de quatre salles de classe à la Faculté des sciences est presque achevée.

Au niveau du METPFQE, les travaux de construction de trois bâtiments de quatre salles de classe au collège d'enseignement technique mixte (CETM) de Ouessou sont très avancés. Cependant, ceux de construction du collège d'enseignement technique féminin (CETF) sont toujours en attente de démarrage. Les appels d'offres ont été lancés pour la construction des salles de classe, des logements et blocs administratifs aux lycées techniques agricoles de Ouessou et Ewo, au lycée technique d'Oyo, au CETA d'Ewo et au CET d'Oyo.

Au niveau du ministère de la santé et de la population (MSP), les travaux de construction des centres de santé intégrée (CSI) ont été lancés : 7 dans la Sangha, 2 dans les Plateaux, 2 dans la Cuvette centrale et 1 dans la Cuvette ouest.

Les logements du CSI d'Igné dans le Pool sont réceptionnés. Les travaux de construction des logements de l'hôpital de base de Ouessou ont démarré. Les travaux de construction du CSI de Zananga avancent normalement.

De nombreux contrats sont en cours de négociation et de signature.

Cependant la réalisation de certains contrats est retardée à cause des problèmes fonciers (Mossendjo, Obouya). Les bénéficiaires ne mettent pas toujours à la disposition du projet les espaces nécessaires à la réalisation des ouvrages. Ces problèmes ont commencé à trouver des solutions depuis que le Comité de gestion avait instruit le Coordonnateur du PRCTG de se concerter avec les bénéficiaires avant tout lancement d'appel d'offres.

Ayant constaté que les nombreux opérateurs économiques ont des difficultés à honorer leurs engagements, le président du comité de gestion a instruit le coordonnateur d'exclure de la sélection, les opérateurs dont les prestations sont jugées insatisfaisantes.

Commencée à 14 heures 30 minutes, la réunion du Comité a pris fin à 15 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du comité,

Jean-Raymond DIRAT

Agence de voyages et de tourisme Africa Travel's recherche :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise. Veuillez déposer vos candidatures à la dresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-pris. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48



IN MEMORIAM

30/10/2011 – 30/10/2013, voici deux ans jour pour jour que notre père, mari, ami, frère et beau père, Joseph Peléka alias « papa l'homme » nous a quitté. Les enfants Peleka, Sende et Nkouka demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Les enfants mvimba

MÉMOIRE NATIONALE

Quatre monuments seront érigés à Brazzaville

Le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, a séjourné à Pyongyang, en République populaire et démocratique de Corée, pour voir les moules en argile des monuments en construction. Ceux-ci concernent quatre personnalités ayant marqué l'histoire du Congo.



Le ministre congolais de la Culture et des Arts signant l'accord de coopération et d'échanges (© DR)

Ces monuments construits en bronze concernent le président Alphonse Massamba-Débat (ancien président de la République du Congo) ; Stéphane Tchitchellé (vice-président) ; le roi Makoko ; et Édith Lucie Bongo Ondimba (ancienne première dame du Gabon). Le ministre, qui a salué le talent artistique du centre Mansudae, a donné son aval pour leur finition.

Jean-Claude Gakosso a également visité plusieurs grands sites historiques et touristiques de ce pays. À l'issue de sa visite, il a exprimé son admiration pour le sacrifice consenti par le peuple coréen pendant la guerre avec le Japon et la partition de la péninsule coréenne. Il a exhorté les peuples du monde à accepter les différences et à laisser le peuple coréen vivre son destin.

Le ministre s'est dit fasciné par le rôle joué par le président Kim Il Sung dans la reconstruction du pays. Homme de culture, il a apprécié, l'action culturelle entreprise par les dirigeants coréens en érigeant de nombreux monuments.

Jean-Claude Gakosso a félicité les autorités coréennes pour avoir su perpétuer le devoir de mémoire. Il a enfin invité le gouvernement coréen à développer la coopération avec les pays africains, but de sa venue en Corée.

La Corée décernera le prix d'excellence à Denis Sassou N'Guesso pour sa contribution à la paix en Afrique

Durant son séjour, Jean-Claude Gakosso a été reçu par son homologue coréen, Pak Chun Nam, ainsi que par le président du présidium de l'Assemblée populaire de Corée, Kim Yong Nam.

Au cours de leurs entretiens, les hommes

d'État coréens ont exprimé l'ambition de leur pays de développer la coopération avec tous les pays du monde. Ils ont souhaité que les échanges culturels et la coopération puissent contribuer à l'amélioration des relations d'amitié entre le Congo et la Corée.

Le président du présidium de l'Assemblée populaire de Corée a, pour sa part, salué les efforts que déploie le président Denis Sassou N'Guesso pour le développement de son pays et le maintien de la paix et de la stabilité Afrique. C'est pourquoi son pays a décidé de lui décerner le prix d'excellence pour sa contribution à la paix et à la stabilité politique du continent africain. Le ministre congolais de la Culture et des Arts a remis à Kim Yong Nam le message et le cadeau du chef de l'État congolais au maréchal Kim Jong-Un ainsi que le cadeau de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, à l'épouse de King Jong-Un.

Enfin, Jean-Claude Gakosso a été reçu en audience par Kim Jong Suk, présidente du comité de liaison culturelle avec l'étranger. Les deux personnalités ont évoqué l'état des échanges culturels entre leurs pays et leurs relations d'amitié du passé. Ils ont émis le souhait que la signature de l'accord de coopération et d'échanges entre les deux gouvernements constituent une force substantielle pour cette coopération.

L'accord de coopération et d'échanges culturels a été signé le 21 octobre 2013 entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée dans le but de renforcer les relations d'amitié entre les deux pays.

Bruno Okokana

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.econgo.com

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

AGC

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

NORD-KIVU

Les affrontements entre Fardc et M23 créent de nouveaux déplacés

L'accès aux populations vulnérables, le respect des principes humanitaires et la protection des civils demeurent une préoccupation majeure pour la communauté humanitaire.

Des informations disponibles au Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) ont indiqué qu'au matin du 28 octobre, plus de dix mille personnes (deux mille cinquante ménages) se trouvaient à Kanyaruchinya, dans huit sites publics. Il s'agit, selon cette source, des églises et écoles.

De son côté, la Protection civile de la province a noté l'installation en famille d'accueil de près de douze mille cinq cents autres personnes, soit deux mille cinq cents ménages.

Ocha a, par ailleurs, noté que la plupart des ménages ont fui Kibumba et ses environs depuis près de dix jours au vu de la préparation des opérations militaires. Alors que le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés a fait état de



Des déplacés dans l'est de la RDC

plus de mille personnes qui auraient traversé la frontière rwandaise, cependant aucun mouvement n'a été signalé à la frontière ougandaise.

Besoins et réponses humanitaires d'urgence

De l'avis d'Ocha, à Kanyaruchinya, la Protection civile approvisionne déjà en eau potable les différents sites publics et a mis en place des comités d'hygiène mais sa capacité reste limitée, alors que des discussions sont

en cours pour le positionnement d'autres acteurs.

L'ONG internationale Coopi, qui appuie le poste de santé de Munigi, soutient également le Centre de santé de Kanyaruchinya et a renforcé le personnel médical.

Par contre, des opérations de déminage et de nettoyage des engins non explosés sont nécessaires dans les localités touchées par les combats afin de permettre une libre circulation des populations et un accès sûr des retournés dans leurs milieux respectifs. À en croire le bureau onusien, les séances de l'éducation au risque des mines et restes explosifs de guerre s'avèrent indispensables pour aider les populations vivant dans les zones affectées et les retournés à adopter un comportement responsable vis-à-vis des engins non explosés afin de réduire le risque des accidents par ces derniers.

L'accès aux populations vulnérables, le respect des principes humanitaires et la protection des civils demeurent aussi, selon Ocha, une préoccupation majeure pour la communauté humanitaire et doivent être garantis par toutes les parties en conflit.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

FFJ prend au sérieux des menaces de mort contre Mastaki Safari

L'ONG invite les autorités locales et les responsables compétents de la Mission de l'ONU en RDC à apporter toute leur protection à ce journaliste visé par ces avertissements.

Dans un communiqué publié le 29 octobre, l'ONG de défense et de la promotion de la liberté des médias, Freedom for journalist (FFJ), a dit prendre au sérieux des menaces de mort contre le journaliste d'une radio émettant de l'est de la RDC, Mastaki Safari. « FFJ prend très au sérieux ces menaces et invite les autorités locales, et les responsables compétents de la Mission de l'ONU en RDC à lui apporter toute leur protection », a déclaré le directeur de cette ONG, Désiré-Israël Kazadi.

FFJ a noté que Mastaki, qui revenait de sa radio pour son domicile, la nuit du 27 au 28 octobre, vers vingt heures, serait tombé dans le piège de ses assaillants au niveau du quartier Mutiri, est de la ville de Goma. La victime a déclaré au point focal de FFJ dans la région qu'après plusieurs menaces, ses agresseurs lui ont arraché une somme de vingt dollars américains avant de le relâcher. Alors qu'au seuil de son domicile, aux environs de vingt et une heures, deux autres personnes armées en tenue civile se sont présentées à lui et lui ont demandé si Mastaki, journaliste à la radio Soleil, était déjà arrivé. « Après une réponse négative, puisque ne le connaissant pas, ils sont repartis sans donner le motif de la recherche du journaliste », est-il expliqué dans le communiqué de l'ONG.

À en croire FFJ, le lendemain une lettre, dont l'expéditeur ni la signature n'ont clairement été identifiés, a été glissée sous le paillason de la maison du journaliste. Le contenu disait : « Avec ce que tu écris et dis à la radio, M. Mastaki, ta chute est très proche ». Alors qu'interrogé par FFJ, le journaliste dit n'avoir pas diffusé une quelconque information qui conduirait à des menaces.

Craignant pour la vie de ce journaliste, l'ONG a tiré la sonnette d'alarme, appelant à une prise de responsabilité du pouvoir public et de la mission de l'ONU dans le pays. « On a eu des cas comme ça, où des menaces ont été fatalement mises en exécution. C'est pourquoi nous voulons prévenir en appelant à la responsabilité des autorités », a insisté le directeur de FFJ.

L.D.

DOING BUSINESS 2014

La RDC conserve la 183^e place

Le bond tant espéré dans ce classement des États suivant les opportunités et facilités d'affaires offertes aux investisseurs n'a pas eu lieu, mais le pays garde malgré tout sa 183^e place sur 189 économies, comme en 2013, dans le dernier rapport intitulé « Doing Business 2014 : comprendre les réglementations pour les petites et moyennes entreprises ».

Dans les milieux des experts, l'on a fait état du coup dur porté par la baisse de trente-quatre places de l'indicateur « création d'entreprise ». Ainsi l'on n'exclut pas que les enquêteurs de la Banque mondiale (BM) n'ont pas eu l'opportunité de réunir les informations nécessaires sur les réformes touchant spécifiquement cet indicateur dont la plus importante serait à n'en point douter la création d'un guichet unique de création d'entreprise pour réduire les formalités et baisser les coûts. Une déclaration plus officielle du gouvernement est attendue, et l'on annonce même un point de presse du ministre du Plan, Célestin Vunabandi, sur ce rapport 2014 auquel il faut le rappeler, le pays espérait des changements majeurs au regard des réformes importantes réalisées. Le rapport 2014 a pris en compte les réformes initiées par les États à travers le monde dans la période comprise entre le 1^{er} juin 2012 et le 31 mai 2013. Comme prévu, les indicateurs ont plutôt bien évolué dans certains secteurs. En effet, la réforme visant l'adhésion de la RDC à l'Ohada devait théoriquement avoir des effets sur cinq indicateurs. Si le pays a reculé sur la « création d'entreprise », son indicateur relatif à l'obtention des prêts a avancé de dix-huit places. Quant au reste des indicateurs influen-



Logo Doing Business

cés par l'Ohada, il y a le règlement de l'insolvabilité (pas de changement, 167^e place), la protection des investisseurs (147^e, + 9 places), et l'exécution des contrats (177^e p, - 1 place).

Au-delà, il y a un autre élément majeur à prendre en compte dans l'analyse du rapport 2014. En effet, l'évolution des indicateurs ne peut mettre de côté le contexte global, car certains pays ont fait des réformes peut-être à un rythme plus accéléré que la RDC. En Afrique, le Burundi, la Côte d'Ivoire et le Rwanda sont classés parmi les économies de l'Afrique subsaharienne qui ont le plus amélioré la réglementation des affaires. Au total, pour l'ensemble de la région, les enquêteurs ont enregistré au moins soixante-six réformes durant la dernière année. Sur une période plus longue, remontant jusqu'en 2009, neuf pays sur la vingtaine examinée proviennent de l'Afrique subsaharienne, en l'occurrence le Burundi, la Sierra Leone, la Guinée Bissau, le Rwanda, le Togo, le Bénin, le Libéria, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Cette poussée africaine est saluée par la Banque mondiale. « En 2012-13, plus du double des économies de la région ont effectué des réformes comparativement à 2005 », a déclaré Augusto Lopez-Claros, directeur de l'Unité de recherche

sur les indicateurs et analyse du Groupe de la Banque mondiale. Quant aux innovations contenues dans ce rapport, l'on a cité, par exemple, l'évaluation des réglementations liées à l'environnement des affaires dans le Soudan du Sud. Si les pays africains cités passent pour les plus réformateurs de la région, il leur faut encore fournir d'intenses efforts pour passer dans la première moitié du classement.

Domaines/Classement/Variation
Création d'entreprise
185^e place (-34)
Octroi de permis de construire
90^e place (-5)
Raccordement à l'électricité
142^e place (-2)
Transfert de propriété
133^e place (-6)
Obtention des prêts
159^e place (+18)
Protection des investisseurs
147^e place (+9)
Paiement des impôts
176^e place (-2)
Commerce transfrontalier
171^e place (+1)
Exécution des contrats
177^e place (-1)
Règlement de l'insolvabilité
167^e place (aucun changement)

Laurent Essolomwa

ÉVASION FISCALE

La RDC perd environ onze millions USD de taxes forestières

Entre 2011 et 2012, le Trésor public a enregistré un manque à gagner énorme représentant 90% dans le secteur de l'exploitation forestière industrielle.

Les chiffres ont été rendus publics dans un rapport publié par l'ONG britannique Global Witness sous le titre : " Les forêts de la RDC victimes d'une grande braderie, évasion fiscale, arrangement illégaux : 90% des taxes absentes des caisses publiques". À en croire ce rapport, la RDC n'aurait perçu que 10% des taxes en 2012 de la part des compagnies spécialisées dans le commerce et l'exploitation forestière sur son sol.

Pourtant, la loi congolaise prévoit le versement par les compagnies forestières d'une taxe sur la superficie fixée à 0,50% par hectare. Dans ce rapport, il est clairement repris que ce montant, faible soit-il, demeure non payé par les exploitants forestiers. Car la corruption et les pratiques de mauvaise gestion leur permettent encore de contourner ces paiements extrêmement bas.

Selon Reiner Tegtmeyer, analyste spécialisé en politique forestière à Global Witness, les résultats de cette investigation montrent à quel point le commerce et l'exploitation forestière industrielle en RDC ne sont pas des modèles à suivre. « ...L'activité promet un développement durable, mais



90% des taxes forestières échappent au Trésor public

jusqu'ici nous avons pu constater une évasion fiscale systématique par les compagnies privant l'un des peuples les plus pauvres au monde, d'un revenu de plus de 11 millions de dollars entre 2011 et 2012, et ceci n'est que le début des abus », affirme-t-il, tout en précisant ce qui suit : « Au même moment, ce commerce prive le pays de ses richesses les plus précieuses

puisque des millions de personnes en dépendent pour leur survie et que l'équilibre de la planète en dépend. Nous appelons donc à une révision profonde du modèle industriel de concession des forêts tropicales ».

Dans ce rapport, l'ONG britannique attribue l'évasion fiscale et les autres arrangements illégaux aux agents de l'État qui autorise l'industrie forestière à contourner

les lois congolaises, privant ainsi le peuple congolais des retombées économiques et financières qui leur seraient dues en contrepartie de l'abattage de leurs forêts.

Pour permettre à la RDC de rentrer dans ses droits, Global Witness lance un appel au gouvernement et à ses bailleurs de fonds afin de mettre fin à cet état de choses, au risque d'entraîner une déforestation à

grande échelle, sans contrepartie au besoin du développement du pays. Cette ONG encourage, dans le long terme, les acteurs à réfléchir et à s'engager vers des modèles alternatifs de gestion des forêts, qui associent de manière directe les communautés forestières, la société civile tout en gardant la forêt et sa biodiversité intactes.

« ... Ces résultats dévoilés ne sont que le symptôme d'un problème beaucoup plus profond, et le gouvernement congolais et les bailleurs de fonds se doivent de réagir, confirmant le fait que l'industrie forestière à grande échelle n'est pas la solution pour répondre aux besoins de développement du pays », affirme Reiner Tegtmeyer, tout en encourageant le Premier ministre à ouvrir de toute urgence une enquête interministérielle afin d'examiner les pertes économiques, sociales et environnementales associées à l'exploitation forestière industrielle et proposer des voies alternatives de gestion forestière capables de déboucher vers des modèles durables de développement.

Gypsie Oïssa Tambwe

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les acteurs électoraux en formation à Kinshasa

La RDC est la dernière étape du cycle des formations inscrites au programme 2013 de l'agenda de l'unité électorale de la Communauté économiques des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Onésime Kukatula Falash, a ouvert le 29 octobre un séminaire de formation destiné aux acteurs électoraux en RDC. Organisé sur initiative de l'unité électorale de la CEEAC, cet atelier de formation intitulé « Leadership et gestion des conflits » va durer cinq jours et doit permettre d'améliorer la crédibilité du processus électoral.

Dans son mot d'ouverture, Onésime Kukatula Falash a indiqué que depuis son entrée en fonction, la nouvelle équipe dirigeante de la Céni travaille pour la préparation du processus électoral en mettant un accent particulier sur la formation, le renforcement des capacités ainsi que des échanges permanents avec les partenaires. Cette mission, a-t-il dit, qui implique aussi bien de nouvelles énergies, appelle aussi et surtout un partenariat responsable et constructif avec, d'une part, les parties prenantes au processus électoral, d'autre part, les partenaires tant nationaux qu'internationaux.

Le rapporteur adjoint de la Céni a expliqué que la session de formation en faveur des acteurs électoraux s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une bonne culture électorale en RDC. Il vient baliser la voie à une gestion harmonieuse, sinon, apaisée des événements électoraux attendus très prochainement au pays. Elle intervient quelques jours seulement après le discours du chef de l'État devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès appelant la Céni et le législateur à tout mettre en œuvre pour l'organisation des élections locales en 2014. Ce discours, a-t-il ajouté, conforte la démarche du bureau de la Céni et appelle les participants à l'atelier de Kinshasa à prendre l'ampleur de leur responsabilité dans le cycle électoral en cours.

Il a également été annoncé la présentation de la feuille de route des élections pour la période 2013-2016, en date du 8 novembre, à travers le forum des partis politiques. Cette feuille de route décrit les principales activités électorales de l'ensemble du cycle électoral et donne également une nette lisibilité des contraintes et défis à relever pour parvenir à des élections crédibles. Le calendrier électoral, a déclaré Onésime Kukatula, en découlera inévitablement conformément aux recommandations du président de la République.

Jeannot Kayuba

EX-PRISON CENTRALE DE MAKALA

Un détenu décède par manque des soins médicaux appropriés

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), qui charge les autorités judiciaires, indique que c'est depuis le 16 mai qu'elle a alerté, sans succès, de la nécessité de faire soigner ce prisonnier.

Dans un communiqué publié le week-end dernier, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a déploré, le décès, dans la nuit du 25 au 26 octobre à la prison centrale de Makala, de Justin Tshibusu Shaumba.

Selon cette ONG, ce détenu décédé fait partie de treize personnes « enlevées » en date du 18 janvier par les agents de services de sécurité et présentées à la presse comme « appartenant à un mouvement insurrectionnel » qui aurait été constitué pour porter atteinte à la vie du chef de l'État ainsi qu'à celle du Premier ministre, « à l'aide d'une machette et de quelques bouteilles vides ». L'Acaj a regretté que cette mort soit survenue, malgré ses alertes. « C'est depuis le 16 mai que nous avons alerté les autorités judiciaires de la nécessité de faire soigner M. Tshibusu Justin, sans succès », a déclaré le chargé de protection à l'Acaj, Me Didier Kalemba.

Un rappel du cas Diomi

L'Acaj a, dans son communiqué, rappelé le cas du député Eugène Diomi Ndongala dont l'état de santé exigerait également des soins ap-



Vue extérieure de la prison centrale de Makala

propriés.

Selon cette ONG, en effet, l'état de santé du président de la Démocratie chrétienne et porte-parole de la majorité présidentielle populaire, détenu depuis plusieurs mois à la prison centrale de Makala, s'est sérieusement détérioré. « Il souffre notamment d'un début de paralysie du bras droit suite aux violences subies lors de son arrestation », a expliqué l'Acaj. L'ONG regrette, par ailleurs, que les autorités compétentes refusent de le transférer à la clinique Nganda pour y recevoir des soins médicaux appropriés, alors que le médecin visiteur de la prison et celui de l'hôpital militaire de référence du camp Koko, qui l'ont examiné, ont tous recommandé à ce qu'il soit hospitalisé dans un centre médical afin d'y passer des examens et recevoir des

soins adéquats. L'ONG rappelle également que depuis le 23 juillet, il est placé en isolement cellulaire suite à la diffusion d'une interview par la Radio France internationale sur sa situation. S'inspirant du décès décrit et craignant le pire pour la vie du député incarcéré, l'Acaj continue à exiger à ce que les autorités compétentes le libèrent, comme les douze autres, sans condition.

L'ONG exhorte aussi qu'il soit menée une enquête indépendante, efficace, exhaustive et impartiale, afin d'identifier les responsables de leur enlèvement et détention au secret, de les traduire devant un tribunal civil indépendant, compétent et impartial et leur appliquer des sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi. Elle souhaite également que les conclusions de cette enquête soient rendues publiques.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La BAD prévoit 800 millions de dollars pour favoriser la résilience climatique en Afrique

L'institution bancaire plaide pour une transition progressive vers la croissance verte. C'était à l'occasion de la conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique.

Du 21 au 23 octobre à Addis-Abeba, des responsables gouvernementaux, des décideurs, des universitaires, des scientifiques, des chercheurs, des représentants de la société civile, les médias et les agriculteurs ont pris part à la conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique, rapporte un communiqué de l'Organisation de la presse africaine.

Placée sur le thème « L'Afrique a le vent en poupe : le continent pourra-t-il profiter des opportunités liées au changement climatique pour accélérer sa transformation ? », cette grande rencontre de l'Afrique a exploré les moyens de renforcer la capacité de l'Afrique à saisir les opportunités du changement climatique pour accélérer son programme de développement transformationnel. S'adressant à près de cinq cents participants, le vice-président de la Banque africaine de développement (BAD), Aly Abou-Sabaa, a réitéré l'engagement de la BAD à soutenir des projets et des partenariats stratégiques visant la résilience climatique sur le continent. « L'Afrique a la possibilité de profiter des progrès dans ce domaine plutôt que de tout réinventer », a-t-il déclaré, tout en soulignant que l'Afrique a besoin de changer sa trajectoire de développement afin de gagner son combat contre la pauvreté et le

changement climatique. Dans ce communiqué, le numéro deux de la BAD estime que le continent doit saisir cette occasion pour utiliser les technologies rentables et efficaces déjà éprouvées sur le terrain. Sous les auspices du Programme sur le climat et le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), la conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique a été créée conjointement par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Hormis son rôle de renforcer la capacité des décideurs africains dans l'utilisation de ces données de manière systématique dans la planification du développement, ClimDev Afrique vise à renforcer les capacités des institutions africaines travaillant sur les questions climatiques pour leur permettre de générer et de diffuser à grande échelle des informations climatiques utiles et utilisables.

Par ailleurs, la BAD prévoit d'investir quelque dix milliards de dollars entre 2011 et 2015 au titre de son plan d'action sur les changements climatiques. Elle joue actuellement un rôle-clé en tant que financier, partenaire et conseiller des pays africains pour les aider à mieux profiter des ressources disponibles et à se préparer aux nouveaux outils de financement en cours d'élaboration. De 2011-2012, l'investissement de la BAD dans le changement climatique était de 4,3 milliards de dollars.

Gypsie Oïssa Tambwe

DIVISION 1

Participation incertaine de Lupopo

Les Cheminots de Lubumbashi avaient déclaré leur retrait du championnat de la Linafoot, estimant que le champion y était connu d'avance et que les autres clubs étaient lésés dans leurs droits par rapport aux équipes qui jouissent des faveurs des instances nationales du football.

La Ligue nationale de football (Linafoot) a programmé le premier match du FC Saint-Eloi Lupopo à la Division 1 au 30 octobre au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi contre le CS Don Bosco, alors que toutes les autres rencontres se sont jouées le 27 octobre. L'instance organisatrice du championnat national accordait-elle de cette manière un sursis au team jaune et or de Lubumbashi ? L'on se rappelle que le président de Lupopo, Victor Kasongo, avait déclaré à Radio Top Congo à partir de Lubumbashi : « Nous avons été le plus blessés de la dernière édition du championnat de la Linafoot. Alors qu'on pouvait participer à la coupe d'Afrique, on nous a empêchés par la volonté de certains criminels qui ne veulent pas que le football se développe. Par rapport à cela, nous avons posé le problème. Personne n'a voulu nous entendre. C'est pour cela, nous nous sommes dit ça ne sert à rien de participer à une compétition dont le champion est déjà connu



Le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi les textes. Il a demandé aux dirigeants de voir à l'interne et résoudre le problème qui se pose et participer au championnat national, Lupopo étant un grand club qui a ses lettres d'or dans les annales du football national. Pour les dirigeants des Cheminots qui tiennent à des garanties sous forme écrite, ces propos ne sont pas rassurants, d'autant plus que le président de la Fédération congolaise de football association, Constant Omari Selemani, a, au cours de la conférence de presse avant la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération Mazembe-Stade Malien, proféré des menaces de rétrograder Lupopo en troisième division en cas de refus de prendre part à la Division 1. Wait and see.

Martin Enyimo

d'avance... ». La situation a ensuite évolué et les dirigeants de Lupopo ont conditionné leur participation au championnat national, demandant des garanties afin que le champion ne soit pas connu d'avance et que toutes les équipes partent sur le même pied d'égalité, avec les mêmes chances. Les Cheminots ont précisé qu'il ne s'agissait pas d'un retrait absolu de la Linafoot. « Nous n'avons jamais dit que nous ne jouerons jamais le championnat national », a indiqué le porte-parole du club. Au cours de sa dernière conférence de presse le 25 octobre à Kinshasa, le président de la Linafoot, Simon Kayoyo Umbela, a exhorté Lupopo de ne pas se mettre en dehors du système, notant que la Linafoot est au milieu du village et va simplement appliquer

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LA CORRUPTION DANS LE SPORT

Le comité en charge s'active

Le message d'engagement des athlètes à lutter contre la violence, la corruption et d'autres antivaleurs dans le sport a été lu par le capitaine du Daring Club Motema Pembe, Bobo Ungenda, avant le coup d'envoi du match DCMP-Rojolu comptant pour la première journée de la 19e édition de la Division 1.

En marge du démarrage de la 19e édition du championnat national de football -Division 1-, le Comité national de prévention, de lutte contre la violence et la corruption dans le sport a procédé, le 27 octobre à Kinshasa, au lancement de ses activités. C'était avant le coup d'envoi du match de la première journée de la Division 1 au stade des Martyrs de Kinshasa entre le Sporting Club Rojolu et le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa.

À cette occasion, le capitaine du Daring Club Motema Pembe, Bobo Ungenda Muselenge a lu le message des athlètes dans le cadre de cette lutte : « Nous, athlètes congolais, et le Comité national de prévention, de lutte contre la violence et la corruption dans le sport, à travers le démarrage de la 19e édition de la Division 1 de la Ligue nationale de football -Linafoot-, prenons l'engagement solennel de lutter contre la violence et la corruption dans le sport ; de promouvoir l'esprit de fair-play, de la non-violence, de la



Un vandale arrêté par un policier

tolérance, du respect de l'adversaire ; de respecter les règles de jeu telles qu'édictées par les règlements sportifs tant nationaux qu'internationaux ; d'accepter sportivement et avec fair-play les résultats dans une rencontre : soit la victoire, soit la défaite, soit enfin l'égalité ». Il a continué en ces termes : « Invitons, par ailleurs, nos supporters et dirigeants de s'abstenir et de s'interdire les actes de vandalisme, de bagarre, de casses et pillages des installations sportives, les jets de projectiles, certains comportements inhumains (la sachetisation des urines), de bannir les antivaleurs dans le

sport : le phénomène taxi, la corruption, les pratiques fétichistes, les injures, ce, afin de sauvegarder l'éthique sportive ; déclarons sportivement que la 19e édition de la Division 1 de la Linafoot ainsi que les championnats nationaux de toutes les disciplines sportives, soient placés sous le signe de la cohésion nationale ». C'est

l'essentiel du message lu par le défenseur central et capitaine des Immaculés au nom des joueurs et du Comité national de lutte contre la corruption. Pour M^e Alain Makengo, membre de cette nouvelle structure chargée de lutter contre la violence et la corruption dans le sport, le lancement des activités inaugure une nouvelle ère dans le sport national qui doit être assaini. La Commission nationale de prévention et de Lutte contre la violence et la corruption dans le sport existe depuis le 2 juillet 2013, sur base de l'arrêté ministériel n°081/4 du ministère des Sports.

M.E.

PORO MUSIC AWARDS

Barbara Kanam, Werrason et Fally Ipupa nominés

L'évènement aura lieu le 8 novembre au Palais de la Culture d'Abidjan.

Barbara Kanam est nommée dans la catégorie de meilleure artiste féminine d'Afrique aux côtés des artistes Lady Ponce du Cameroun, Viviane Chidid du Sénégal et de l'ivoirienne Dobet Gnahoré. Dans la catégorie meilleur artiste africain, Fally Ipupa se retrouve en concurrence avec le groupe « Les patrons » de la Côte d'Ivoire, l'artiste Wizzboy du Nigéria et John Yalley de la Côte d'Ivoire. Fally Ipupa se retrouve à nouveau dans la catégorie « Meilleur album » avec Werrason, l'ivoirien David Tayorault et la Gabonaise Patience Dabany. Le public est appelé à voter en ligne pour son artiste préféré.

Poro Music Awards est une cérémonie de remise de trophées aux artistes africains, à travers différentes catégories soumises aux votes du public. Il se déroule dans le cadre d'Abidjan festival qui se tient cette année du 7 au 9 novembre au Palais de la Culture d'Abidjan. Selon les organisateurs, la nomination des artistes pour les Poro Music Awards se fait en deux phases. En premier lieu, les nominations pas-

sent par une présélection rigoureuse d'un jury, composé de spécialistes et amateurs de musique. Ces derniers notent toutes les productions du moment en vogue pour soumettre les meilleures aux votes du public. Les internautes sont ensuite invités à voter pour leurs artistes préférés dans chaque catégorie. La désignation des lauréats tient compte des votes du public (30%) et du choix du jury (70%). Outre ces prix, indique-t-on, il existe des récompenses non soumises au vote du public mais attribuées par le choix du jury notamment « Poro Music Awards d'honneur » pour rendre hommage à l'ensemble de la carrière d'un artiste.

Pour les organisateurs, les trophées octroyés aux gagnants ont une valeur symbolique. Il s'agit à travers eux de promouvoir et de reconnaître les efforts des artistes africains et du public qui a voté pour eux et les encourager à continuer dans leur art. Abidjan festival est un évènement musical annuel à vocation internationale qui participe au brassage culturel et à la célébration de la musique africaine.

Patrick Kianimi

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PAYS PAUVRES TRES ENDETTEES

N° _____/MEFB-CAB/CGRPTE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PTE DU 17 AOUT 2012

Le vendredi 17 août 2012 s'est tenue à partir de 14 heures 30 minutes, dans la salle de conférences du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, sous la présidence de Monsieur Jean-Raymond DIRAT, Directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, président du comité de gestion des ressources PTE, la réunion du comité de gestion des fonds PTE.

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. vérification des présences ;
2. examen et adoption du compte rendu de la réunion du 04 juin 2012 ;
3. point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE.

1. De la vérification des présences

Le quorum étant largement atteint (voir liste de présences en annexe), le président a autorisé la poursuite de l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 04 juin 2012

Le président a invité les membres du Comité de gestion qui ont des observations ou commentaires relatifs au projet de document de les déposer au secrétariat. Le compte rendu a été adopté sans amendement.

3. Point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE

Le président du comité a donné la parole au coordonnateur du PRCTG pour présenter l'état de l'exécution des programmes de dépenses allouées aux différents projets.

a. Projets hydraulique, assainissement, transports fluviaux, travaux publics, petites, moyennes entreprises et artisanat

Le coordonnateur a présenté l'état d'avancement des activités relatives aux volets suivants : passation de marchés au 31 juillet 2012 et exécution physico-financière. A la date du 31 juillet 2012, le processus de passation des marchés des activités financées sur les ressources PTE se poursuit normalement.

Le taux d'exécution physique globale est de 74% tandis que celui de décaissement se situe à 70% par rapport aux engagements.

Au niveau des cabinets d'études et audits : vingt-huit études et audits ont été réalisés au cours de la période sous revue, dans les domaines aussi variés que l'électricité, les transports fluviaux et routiers, les bâtiments, l'assainissement et l'économie forestière. Dix-sept études sont achevées et huit autres sont en cours.

Trois audits ont été réalisés.

Les travaux exécutés dans le cadre des fonds PTE concernent principalement :

-l'hydraulique :

Cent soixante-cinq (165) forages ont été réalisés dont cent vingt-neuf (129) forages positifs et 36 négatifs. Les travaux de construction des forages du département des Plateaux sont presque à terme. S'agissant des départements de la Sangha, la Bouenza et le Niari, les travaux sont en cours d'exécution. Dans la Likouala, les unités de potabilisation d'eau dans les différents sites sont en cours d'installation par l'entreprise.

-l'assainissement :

Au niveau de la ville de Pointe-Noire, les travaux sont terminés. Les réceptions définitives ont eu lieu. Cependant, les projets dont les travaux préliminaires dépendaient de la mairie, ont fait l'objet d'affectation sur de nouveaux sites et sont en cours d'exécution. A Brazzaville, les travaux sont arrivés à terme et la majorité des chantiers ont été réceptionnés provisoirement.

-les transports fluviaux :

Les travaux de dragage des pieds de quai du port de Brazzaville sont arrivés presque à terme. Par ailleurs, ceux de construction d'entrepôts au port autonome de Brazzaville et de l'aménagement du sous sol de la direction générale sont en cours d'exécution.

-les travaux publics :

Les travaux de construction des ouvrages et de réhabilitation des routes dépendent de

la réalisation des études. Certaines études étant achevées, il est prévu dans les prochains jours, le lancement des avis d'appels d'offres.

-les petites, moyennes entreprises et artisanat :

Le ministère bénéficiaire a trouvé un nouveau site pour la construction du village artisanal de Brazzaville. Les travaux d'aménagement du site s'exécutent actuellement afin de permettre aux entreprises de démarrer les travaux.

-le développement durable et l'économie forestière : Les motos des agents susceptibles d'encadrer la population ont été réceptionnées le 17 août 2012.

Les fournitures

Le ministère de l'agriculture et de l'élevage a bénéficié de la livraison partielle du matériel de vaccination contre les épizooties.

Au plan financier, le montant total des engagements est de 21.788.161.193 FCFA et les décaissements s'élèvent à 15.216.915.221 FCFA.

L'exposé du coordonnateur sur les projets susmentionnés a suscité de nombreuses réactions et commentaires, notamment sur la présentation des supports de la réunion.

Après les éléments de réponse apportés par le coordonnateur et la discussion qui s'en est suivie, les rapports ont été adoptés avec amendements.

b. Projets des secteurs de l'enseignement et de la santé

Le coordonnateur a présenté l'état d'exécution physique et financière des projets scolaires, universitaires et sanitaires.

Au niveau du MEPSA les activités sont exécutées normalement. Le coordonnateur a informé les membres que la majorité des projets ont été réalisés. Néanmoins, des difficultés se présentent au niveau du lancement des travaux à Ewo et au niveau du respect des spécifications techniques.

Au niveau du MES, plusieurs contrats ont été signés. Deux bâtiments de quatre salles de classe sont en cours de construction à la faculté des sciences économiques et à la faculté de sciences de l'université Marien Ngouabi. Le coordonnateur a présenté certaines difficultés dans l'exécution des travaux sur le site de la faculté des sciences économiques à cause du matériel qui y est stocké par les Chinois. C'est ainsi que les travaux de construction de deux bâtiments à usage de bureau et de deux autres bâtiments de quatre salles de classe connaissent des retards dans leur exécution.

Au niveau du METPFQE, sept contrats ont été signés avec deux opérateurs et les travaux de construction ont été lancés pour la construction de salle de classes au collège d'enseignement technique mixte (CETM) et collège d'enseignement technique féminin (CETF) de Ouesso ainsi que pour la construction des bâtiments administratifs.

Au niveau du ministère de la santé et de la population (MSP), les travaux de construction ont été lancés dans la Sangha (7 CSI), dans les Plateaux (2 CSI), dans la Cuvette centrale (2 CSI) et dans la Cuvette ouest (1 CSI).

Les travaux de construction des logements du CSI d'Ignié dans le Pool sont très avancés et en attente de réception provisoire.

De nombreux contrats sont en cours de négociation et de signature.

Cependant la réalisation de certains contrats est retardée à cause des problèmes fonciers. Les bénéficiaires ne mettent pas toujours à la disposition du projet les espaces nécessaires à la réalisation des ouvrages.

Le président du comité de gestion a informé les membres du comité de gestion que le problème des titres fonciers intéresse tout le monde. Les ministères bénéficiaires devraient mettre à la disposition de l'unité d'exécution des fonds PTE, les titres fonciers portant délimitation des terrains de construction.

Commencée à 14 heures 30 minutes, la réunion du Comité a pris fin à 15 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du comité,

Jean-Raymond DIRAT

DISPARITION

La République rend un dernier hommage à Céline Eckomband

Décédée le 18 octobre, à l'âge de 81 ans, Céline Claudette Eckomband a été inhumée le 28 octobre au mausolée Marien-Ngouabi en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso et des corps constitués nationaux.

Dès dix heures, le hall du Palais des congrès était comble. Parents, amis et connaissances étaient là rassemblés dans la douleur.

Qui était Céline Claudette Eckomband ?

Née le 28 mai 1932 à Brazzaville, elle a fait ses études primaires à l'école Saint-Joseph à Pointe-Noire

avant de poursuivre avec les études secondaires au collège Javouhet à Brazzaville.

Très tôt, elle embrasse la vie active comme institutrice, et fait en même temps ses premiers pas en politique. L'engagement politique de Céline Claudette Eckomband est le fruit de son érudition et surtout de son courage. Le 6 mars 1955, elle anime une causerie-débat sur l'émancipation de la femme congolaise, en l'incitant à s'inspirer de l'exemple de ses sœurs africaines et d'ailleurs, engagées dans les luttes de libération et le combat pour l'indépendance na-

tionale. Cette conférence-débat a servi de détonateur pour l'action de l'élite féminine.

De 1950 à 1955, Céline Claudette Eckomband et d'autres femmes se retrouvent dans le cercle culturel de Poto-Poto, dont elle assurait la présidence, déclenchant l'activisme de la femme congolaise. Ses prises de position vigoureuses, son attachement aux idées progressistes, à l'émancipation politique nationale et des femmes ont fait son aura.

La prison

Dans son parcours, elle a également

connu des jours sombres. Arrêtée et condamnée sans jugement le 26 juin 1966, elle a purgé 25 mois de prison pour ses opinions politiques. Infatigable, elle a participé aux réunions politiques de 1963 à 1968, une période tumultueuse de la vie politique nationale. En menant le combat politique pour le progrès social, elle n'a pas cessé d'améliorer ses connaissances malgré ses responsabilités familiales. Elle a préparé, en République démocratique d'Allemagne, une licence et une maîtrise en sciences sociales. Céline Claudette Eckomband s'est également affirmée sur la scène politique congolaise. Elle a été première présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo en 1965, première femme ambassadrice du Congo en Guinée-Conakry, commissaire politique dans la région du Niari, sénatrice, et enfin, membre de la Haute Cour de justice. Elle a reçu plusieurs distinctions honorifiques et a été commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

Après la cérémonie, la dépouille de l'illustre disparue a été conduite à sa dernière demeure, où elle a été enterrée aux côtés de Micheline Golengo, Alexandre Ndenguet Attiki et Ambroise Noumazalaye.

Témoignages des compagnons politiques

Vital Balla (ACAP) : « C'est une femme du chemin de fer, nos parents étaient de vrais amis. En venant me recueillir ici, je suis dans la joie et non la tristesse, car cette femme nous a légué un héritage que nous transmettrons de génération en génération. »

Gabriel Oba Apounou (Pct-Brazzaville) : « La camarade Céline fut une brave militante, une femme emblématique qui a contribué à l'émancipation de la femme congolaise. Elle a milité pour la révolution congolaise, pour l'édification de notre pays et a contribué à l'encadrement de la femme congolaise. Au moment où nous l'accompagnons dans sa dernière demeure, il m'est difficile de trouver les mots qui conviennent »

Jeanne Dambendzet (Pct/Organisation des femmes du Congo) : « C'est un jour de grande tristesse pour moi particulièrement. J'étais encore à l'école primaire quand je l'ai connue. Le souvenir que je garde d'elle est celui d'une grande dame. Elle essayait de nous faire partager sa vision en fin d'année scolaire, en nous faisant jouer de grands rôles chaque fois qu'il y avait des feux de camp. Toute sa vie, elle a cherché à susciter en nous le désir d'être toujours meilleurs. Je ne l'oublierai jamais. »

Josiane Mambou Loukoula



Le départ de la dépouille (© DR).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

Philippe Mvouo annonce « une navigation sans faute et sans crainte »

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a procédé le 29 octobre à Brazzaville, à l'installation dans leurs fonctions des membres des quatre commissions spécialisées et sous-tutelle de son institution.

Il s'agit de : la Commission administrative et juridique chargée de la déontologie et de l'éthique présidée par le Haut conseiller, Michel Ngandziami ; la commission autorisation de création des entreprises audiovisuelles chargée des technologies de l'information et de la communication dirigée par le Haut conseiller, Jean Morobia ; la commission vérification de la publicité et des sondages, chargée de la protection des droits et libertés dont le président est le Haut conseiller, Émile Awé et la commission organe de justification de la diffusion chargée des accréditations et de la carte de journaliste présidée par le Haut conseiller, Zéphirin Dibangou. Cette dernière commission, a dit le président du CSLC, est quelque peu particulière dans la mesure où, à côté des membres du conseil, les représentants de la présidence de la République ; du ministère de la Communication ; de l'Assemblée nationale ; du Sénat ; de la Cour suprême ; de l'université ; des syndicats des professionnels des médias ; de l'association de défense des droits des consommateurs ; de la Fédération congolaise des droits de l'homme ; de l'association des éditeurs de presse congolais et de l'Observatoire congolais des médias y feront partie.

Le président du CSLC a indiqué que la carte de journaliste est attribuée aux

photoreporters, aux techniciens de l'audiovisuel, aux rédacteurs-graphistes, aux professionnels des médias admis à la retraite (s'ils en font la demande pour devenir journalistes honoraires), aux correspondants de presse de nationalité congolaise exerçant sur le territoire national ou à l'étranger, aux correspondants permanents congolais exerçant sur le territoire national pour le compte d'un organe de presse étranger et les correspondants de presse non congolais exerçant sur le territoire congolais et bénéficiant d'une accréditation.

La carte de journaliste, a dit Philippe Mvouo, pourrait mettre un terme au désordre constaté dans l'exercice du métier de journaliste : l'imposture, le mercenariat, la prédation, reléguant le professionnalisme au bas plan semant la peur, violant les libertés individuelles, incitant à la haine tribale, excitant à la révolte, etc. Tous ces maux sont loin, a-t-il renchérit, de faire la beauté du métier et surtout de promouvoir les valeurs républicaines et démocratiques.

« Avec les commissions spécialisées et sous-tutelle, la barre va désormais être mieux tenue pour une navigation sans faute et sans crainte, où des soupçons d'injustice, d'impartialité, les accusations à tort de dictat, de tombeau de la liberté de la presse, pourront, à n'en point douter, s'effacer. Et pour cause ? Le conseil sort du vase clos pour s'ouvrir à d'autres institutions et/ou rendre proactif son partenariat avec les ONG œuvrant dans le secteur des médias », a poursuivi le président du CSLC.

Roger Ngombé

BALLON D'OR 2013

Liste des 23 pré-sélectionnés dévoilée

L'Argentin Lionel Messi quadruple tenant du titre sera en concurrence avec le Français Franck Ribery, Le Néerlandais Arjen Robben, le Portugais Cristiano Ronaldo, le Brésilien Neymar et le Suédois Zlatan Ibrahimovic.



L'Argentin Lionel Messi quadruple ballon d'or

L'Ivoirien Yaya Touré est le seul joueur africain figurant dans la liste des vingt trois, publiée ce 29 octobre par la Fédération internationale de football association et France football. Le nom du lauréat sera dévoilé le 13 janvier 2014 à Zurich en Suisse. Franck Ribery est bien parti pour gagner le trophée qui distingue le meilleur footballeur de l'année. Si le destin lui sourit, il succédera à Zinedine Zidane, le dernier joueur français à recevoir ce prix en 1998. Franck Ribery a eu un palmarès éloquent. Il a tout gagné avec son club Bayern de Munich notamment le championnat,

la coupe d'Allemagne et la Ligue des champions. Il livre des prestations de qualité avec les Bleus, l'équipe nationale de France. Ribéry sera en concurrence avec son coéquipier Arjen Robben qui a connu le même succès que lui avec le Bayern de Munich. Leur perfor-

mance pourrait bien gêner l'Argentin Lionel Messi moins performant ces derniers temps même s'il est maintenu dans cette course pour un éventuel cinquième ballon d'or d'affilée.

Yaya Touré est retenu pour succéder à George Weah, le seul Africain ayant remporté ce prix en 1995. Il pourrait être trahi par la prestation non séduisante des Éléphants de Côte d'Ivoire à la dernière Coupe d'Afrique des Nations.

Les Allemands sont les plus représentés dans cette présélection avec cinq joueurs.

Le ballon d'or est désigné à l'issue

Les différents concurrents

Gareth Bale (Pays Galles), Edinson Cavani (Uruguay), Radamel Falcao (Colombie), Eden Hazard (Belgique), Zlatan Ibrahimovic (Suède), Andrés Iniesta (Espagne), Phillip Lahm (Allemagne), Robert Lawandowski (Pologne), Lionel Messi (Argentine), Thomas Müller (Allemagne), Manuel Neuer (Allemagne), Neymar (Brésil), Mesut Özil (Allemagne), Andreas Pirlo (Italie), Franck Ribéry (France), Arjen Robben (Pays Bas), Cristiano Ronaldo (Portugal), Bastian Schweinsteiger (Allemagne), Luis Suarez (Uruguay), Thiago Silva (Brésil), Yaya Touré (Côte d'Ivoire), Robbin Van Persie (Pays Bas), Xavi (Espagne).

La liste des entraîneurs a été également dévoilée : Carlo Ancelotti (Italie/ Paris Saint Germain et Réal de Madrid), Raphael Benitez (Espagne, Chelsea et Naples), Antonio Conte (Italie-Juventus) Vicente del Bosque (Espagne), Sir Alex Ferguson (Écosse, ancien entraîneur de Manchester United), Jupp Heynckes (Allemagne, ancien entraîneur du FC Bayern de Munich, Jurgen Klopp (Allemagne).

James Golden Éloué